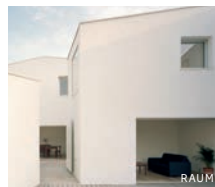


Allaire - Ambon - Arzal - Arzon - Augan - Bangor - Béganne - Beignon - Belz - Berné - Billio - Brandérian - Brehan - Brignac - Bubry - Buléon - Caden - Calan - Camoël - Camors - Caro - Cléguer - Cléguérec - Colpo - Concoret - Cournon - Crac'h - Crédin - Croixanvec - Damgan - Elven - Erdeven - Etel - Evellys - Férel - Gâvres - Gestel - Grand-Champ - Groix - Guégon - Guéhenno - Gueltas - Guéméné/Scorff - Guern - Guidel - Guillac - Guiscriff - Ile-Aux-Moines - Ile-D'Arz - Josselin - Kerfourn - Kergrist - Kervignac - La Chapelle Neuve - La Grée Saint Laurent - La Roche-Bernard - La Trinité Porhoët - La Trinité Sur Mer - La Vraie Croix - Langoelan - Langonnet - Lanvenegen - Larmor Baden - Larmor Plage - Lauzach - Le Bono - Le Faouët - Le Guerno - Le Hézo - Le Saint - Le Sourn - Le Tour du Parc - Les Forges de Lanouée - Les Fougerêts - Lignol - Locmalo - Locoal Mendon - Locmaria Belle Ile - Locmaria Grand Champ - Locqueltas - Malansac - Malestroit - Malguénac - Mauron - Melrand - Merlevenez - Meucon - Molac - Monterblanc - MoustoirAc - Muzillac - Neulliac - Nostang - Noyal Muzillac - Noyal Pontivy - Péaule - Peillac - Pénestin - Pleucadeuc - Pleugriffet - Ploemeur - Plouay - Plougoumelen - Plouhinec - Plouray - Plumelec - Plumeliau - Plumelin - Pluvigner - Pontivy - Pont Scorff - Port Louis - Priziac - Questembert - Radenac - Réguiny - Rieux - Rochefort-en-Terre - Rohan - Roudouallec - Ruffiac - St Aignan - St Allouestre - St Armel - St Avé - St Barthélémy - St Dolay - St Gérard - St Gildas de Rhuy - St Gonnery - St Gorgon - St Guyomard - St Jean Brevelay - St Jean La Poterie - St Lery - St Nolf - St Perreux - St Thuriau - St Vincent/Oust - Ste Brigitte - Ste Hélène - Sauzon - Séglien - Silfiac - Théhillac - Tréffléan - Tréhorentec - Val d'Oust - Vannes



FABIENNE COSTEL Architecte



RAUM



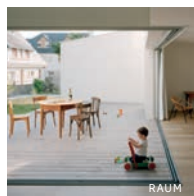
FABIENNE COSTEL Architecte



MSR Architecture



M. YENCE / C. KERZORE Architectes



RAUM

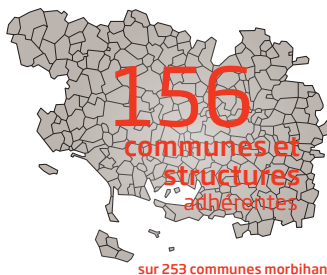


Studio ERRE



QUINZE ARCHITECTURE

4^{ème} édition du Prix des maisons du Morbihan - Lauréats 2019



Rapport annuel 2019

CAUE
Conseil d'Architecture
d'Urbanisme & de l'Environnement
du Morbihan

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	4 - 5
LES ADHÉRENTS	6
LA GOUVERNANCE	7
L'ÉQUIPE	8 - 10
LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS	12
AMÉNAGEMENT	16
ARCHITECTURE	30
EMBELLISSEMENT	38
ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE	40
DYNAMISME DES CENTRES BOURGS RURAUX	42
JURY DE CONCOURS	43
LE CONSEIL AUX PARTICULIERS	44
ACTIONS DE SENSIBILISATION	48
COMMUNICATION ET INFORMATION	62
FINANCEMENT	70

Ronan LOAS, Président du CAUE

Vice-Président du Conseil départemental du Morbihan



Le CAUE du Morbihan a clôturé sa 40^{ème} année d'existence sur le souvenir d'une année pleine, marquée par des temps de réflexions, d'échanges et de projections pour dessiner un Morbihan accueillant, harmonieux et agréable.

40 ans pour l'aménagement des espaces

A l'occasion d'un projet d'aménagement il est toujours bon d'associer, dès les premières esquisses, le CAUE qui enrichira la réflexion et l'outillera de visuels précis. Pour un nouvel élu, disposer d'un diagnostic urbain c'est se donner les moyens d'identifier les enjeux et les potentiels de sa commune et, ainsi, d'inscrire son action dans une réflexion d'ensemble.

En 40 ans, nous avons accompagné beaucoup de projets, en avons vu se réaliser et s'inscrire dans le territoire. Ainsi, nous avons été associés à la réflexion de LA TRINITE PORHOET pour la requalification de son bourg

dès 2014 et avons eu le plaisir de participer à l'inauguration des travaux réalisés cette année. Cet aménagement a fait l'objet d'une « fiche repère »¹. Le CAUE s'enrichit de ces expériences et s'en inspire dans ses études parce que les questions qui se posent sur un lieu se sont déjà posées ailleurs.

40 ans pour l'architecture

Une étude préalable est nécessaire pour que l'aménagement ou la création d'un équipement soit fonctionnel, bien pensé, de qualité et qu'il réponde ainsi de manière optimum aux besoins de la population et du territoire. Les architectes du CAUE ont à cœur de proposer une pluralité d'options possibles permettant aux élus de murir leurs projets.

Lorsque ces réflexions se concrétisent, ce n'est pas sans une certaine fierté que nous contribuons ensuite à mettre en valeur la

réflexion pour inspirer d'autres territoires. Ainsi, dès 2014, nous avons accompagné la Commune de SEGLIEN pour la création d'un lieu de vie, à la fois commerce et café, qui contribue aujourd'hui au dynamisme du centre bourg et que nous avons mis à l'honneur dans un reportage, en partenariat avec TEBEO².

40 ans pour l'environnement

La prise en compte de l'environnement dans l'aménagement et l'entretien des espaces communaux a nettement progressé ces dernières années et c'est aujourd'hui une demande forte des élus que d'être accompagnés pour envisager la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts ou l'aménagement d'un cimetière enherbé par exemple. Nous avons débattu autour de ces sujets à l'occasion d'un colloque³ en novembre à Vannes.

40 ans pour le patrimoine

Si le Morbihan attire tant, aussi bien les touristes que les nouveaux résidents, c'est parce qu'il est d'une beauté authentique qu'il faut préserver et valoriser. Mais qu'est-ce que le patrimoine architectural finalement ? S'il n'y a pas de débat quant aux monuments anciens, ceux plus récents peuvent poser question. Prenons la Glacière d'ETEL, par exemple, ce bâtiment, qui pouvait sembler anodin est aujourd'hui reconnu au niveau national comme un patrimoine emblématique du XX^e siècle.

Le regard d'un architecte est important pour faire ressortir la diversité et la richesse du patrimoine bâti et le CAUE contribue activement à cette prise en compte.

40 ans pour sensibiliser

Apprendre à regarder le paysage, à envisager la place du bâti et celle de la nature, à concevoir les formes, c'est accompagner les personnes dans la compréhension des enjeux d'aménagement et d'architecture.

Pour cela, le CAUE contribue aux actions du label « ville et pays d'art et d'histoire » à Pontivy et à Vannes, intervient en milieu scolaire et participe à des événements comme les journées nationales de l'architecture qui ont fait le plein cette année à ARRADON pour évoquer l'œuvre de l'architecte Bernard GUILLOUET⁴.

40 ans pour penser

Nous autres élus le savons bien, l'intelligence collective est de meilleure qualité que l'intelligence individuelle. Nous ne pouvons penser le territoire et le besoin de ses habitants sans nous entourer d'experts ni associer les citoyens qui savent faire grandir les idées et les rendre fonctionnelles et concrètes.

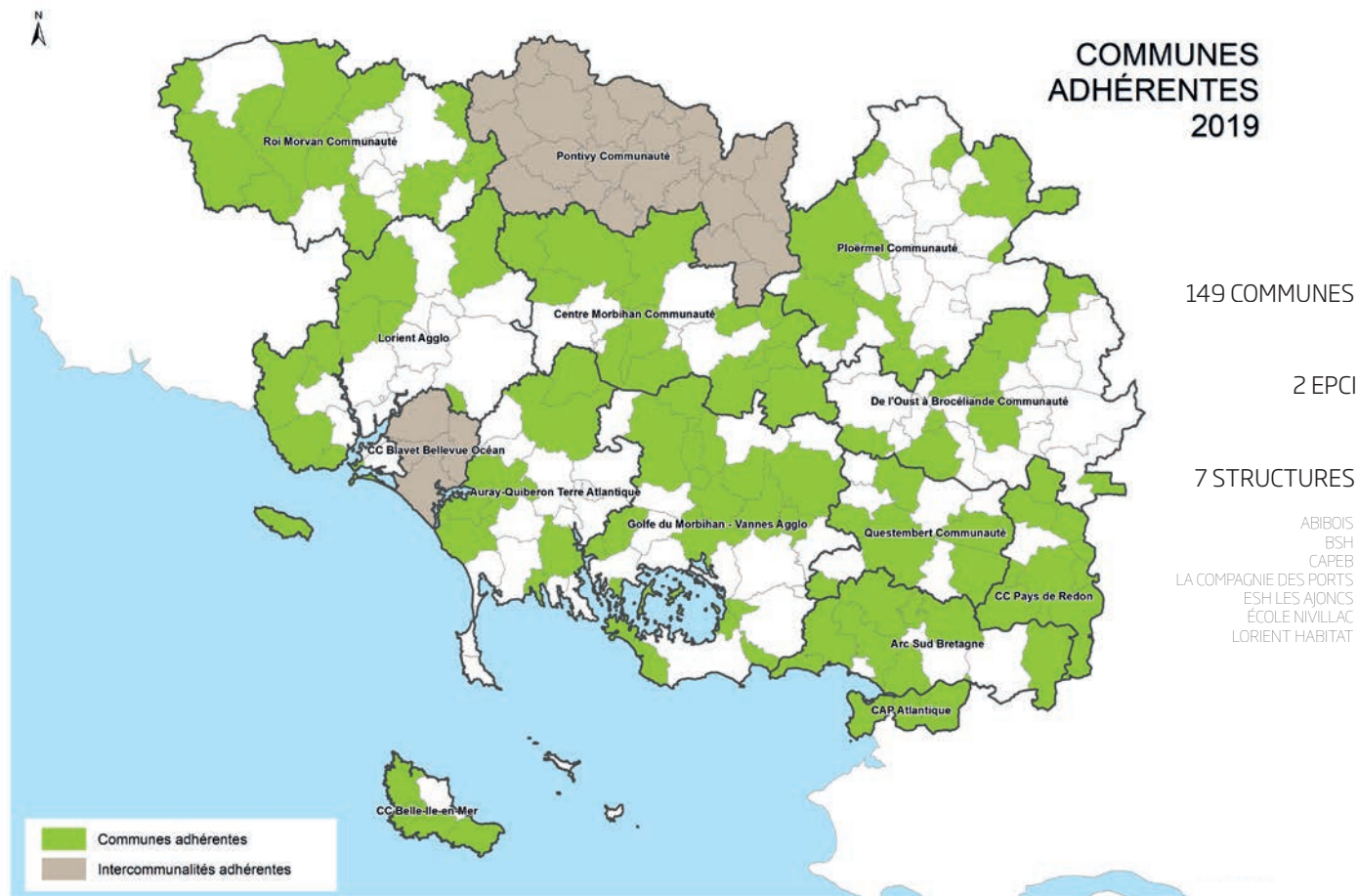
Le CAUE est autour de la table dans l'étude de projet, dans la concertation avec la population comme dans la réflexion prospective autour d'événements tels que des colloques ou des conférences.

Aucune de ces missions essentielles ne serait possible sans les adhérents, le conseil d'administration et le Département du Morbihan. Je tiens donc à vous remercier chaleureusement.

Je remercie également l'équipe du CAUE qui nous prouve chaque année son professionnalisme et son investissement.

² cf. page 54
³ cf. page 48

ADHÉRENTS 2019



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentants des collectivités locales :

Denis BERTHOLOM	Conseiller départemental du canton de Vannes 2
Bruno BLANCHARD	Conseiller départemental du canton de Lorient 1
Yannick CHESNAIS	Conseiller départemental du canton de Guer
Marie-Hélène HERRY	Conseillère départementale du canton de Guer
Ronan LOAS	Conseiller départemental du canton de Ploemeur
Michel PICHARD	Conseiller départemental du canton de Ploërmel

Représentants de l'Etat, membres de droit :

Oliver CURT	Architecte des Bâtiments de France, chef de l'UDAP
Mathieu BATARD	Directeur adjoint de la DDTM du Morbihan
Corine GONTARD	Adjointe à la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale du Morbihan, en charge du 1 ^{er} degré

Représentants des professions concernées :

Jean-Luc BARBIER	Architecte DPLG, représentant l'ordre des architectes
François PICARD	Architecte DPLG, représentant l'ordre des architectes
Yann DANION	Représentant de la CAPEB
Serge NICOLAS	Géomètre expert, représentant la chambre des géomètres experts

Personnes qualifiées

Ronan LE DÉLÉZIR	Maître de conférences en aménagement du territoire à l'Université Bretagne Sud
Yves VALLET	Directeur général délégué de EADM

Membres élus par l'Assemblée Générale :

Jean BOISTAY	Adjoint au maire de Melrand
Bruno GICQUELLO	Maire de Malestroit
Alain LAUNAY	Maire de Pleucadeuc
Bernard LE BRETON	Maire de Radenac, représentant de Pontivy Cté
Jean-Pierre LE FUR	Maire de Berné
Gérard THEPAUT	Adjoint au maire de Vannes

Représentant du personnel à titre consultatif :

Corine GANIER	Urbaniste conseiller
---------------	----------------------

BUREAU

Président	Ronan LOAS
1 ^{er} Vice-Président	Marie-Hélène HERRY
2 ^{ème} Vice-Président	Bruno BLANCHARD
Trésorier	Denis BERTHOLOM
Secrétaire	Bruno GICQUELLO

RÉUNIONS STATUTAIRES

Bureau : le 1^{er} février, le 9 mai, le 4 décembre

Conseil d'administration : le 24 janvier, le 16 mai, le 19 décembre.

Assemblée générale : le 6 juin.

Chaque réunion a fait l'objet de comptes rendus qui ont été soumis à approbation et validés par les administrateurs présents.

Nadège BERNARD

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
ET ACCUEIL



Maude LE BLAY

SECRÉTAIRE DE DIRECTION



Hervé MOCAER

DIRECTEUR



Nelly BELLEC

SECRÉTAIRE /
DOCUMENTALISTE



Yannick MAHÉ

URBANISTE



Frédérique FALLET

ARCHITECTE





Delphine DERVILLE

ARCHITECTE



Damien OGER

CHARGÉ DE MISSION
ENVIRONNEMENT ET SIG



Heleen STATIUS-MULLER

CHARGÉE DE MISSION
SENSIBILISATION



Corine GANIER

URBANISTE



Véronique LE BARS

ARCHITECTE



Patrick MOREL

ARCHITECTE

L'ÉQUIPE

DIRECTEUR

Hervé MOCAER

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Maude LE BLAY

LES CONSEILLERS

ARCHITECTES

Delphine DERVILLE

Frédérique FALLET

Véronique LE BARS

Patrick MOREL

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE ET ACCUEIL

Nadège BERNARD

DOCUMENTALISTE / SECRÉTAIRE

Nelly BELLEC

URBANISTES

Corine GANIER

Yannick MAHÉ

CHARGÉ DE MISSION ENVIRONNEMENT ET SIG

Damien OGER

CHARGÉE DE MISSION SENSIBILISATION

Heleen STATIUS-MULLER

FORMATIONS

Attentifs à l'évolution des pratiques et soucieux de se perfectionner, les salariés du CAUE ont suivi les formations suivantes :

« La loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (loi ELAN) » - 0.5 jour - Vannes

Action Formation Sécurité au Travail « Sauveteur Secouriste au Travail » - 1 jour - Vannes

GROUPE LE MONITEUR « Bâtiment publics à énergie positive et à haute performance environnementale » - 1 jour - Paris

LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS





Carte des secteurs

Référents collectivités :

	Véronique Le Bars
	Delphine Derville
	Frédérique Fallet
	Corine Ganier
	Yannick Mahé
	Patrick Morel

Conseillers thématiques sur le territoire départemental :

Delphine Derville : dossier Morbihan Acti'Parc
Damien Oger : aménagement des espaces verts
Heleen Status Muller : sensibilisation à l'architecture

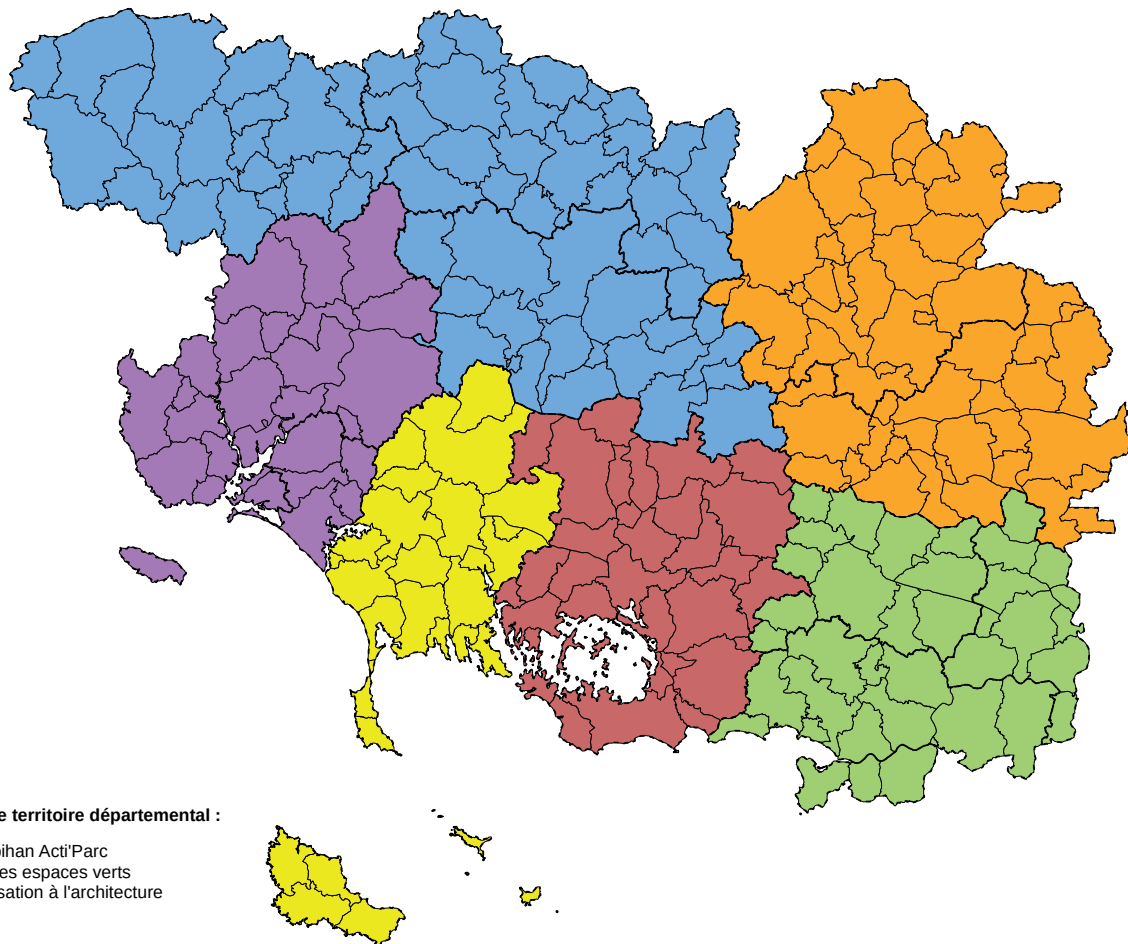




Photo prise lors de l'étude de restructuration de la mairie de Sauzon située dans une des venelles reliant le bas et le haut du bourg
Cette photo de la façade portuaire montre la nature complexe et pourtant familière de la ville. Malgré l'aspect figé de la photo, on peut recomposer l'histoire des lieux, depuis le petit village de pêcheur avec sa chapelle installée en pied de coteau, le réseau de venelles qui grimpent vers le plateau habité, et les aménagements des quais successifs pour répondre à l'essor de l'activité de pêche et conserverie entre le XIXème et le milieu du XXème.

« Le maître d'ouvrage est la personne morale (...) pour laquelle l'ouvrage est construit. Responsable principal de l'ouvrage, il remplit ce rôle, une fonction d'intérêt général dont il ne peut se démettre »

Loi sur la maîtrise d'ouvrage publique du 12 juillet 1985, article 2, alinéa 1

«... le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tous les projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement»...

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 4

Le conseil aux collectivités locales du Morbihan est la mission prépondérante du CAUE. Elle permet tout d'abord aux élus locaux d'assurer dans de bonnes conditions, leurs obligations de maître d'ouvrage public que ce soit dans l'approche de la faisabilité de leurs opérations d'équipements et d'aménagement ou bien dans la définition de leurs besoins et de leurs attentes ou encore dans l'aide au recours à une maîtrise d'œuvre compétente pour la concrétisation de leur projet.

Sur le terrain...



Le CAUE accompagne les communes et les intercommunalités en privilégiant les approches globales et transversales, seules à même d'appréhender la complexité d'un territoire, qui permettent d'identifier les enjeux d'aménagement et de développement. Le CAUE promeut ainsi la notion de projet global, intégré, la cohérence de l'aménagement, dans le temps et dans l'espace, de même le respect du patrimoine et de l'environnement.

Dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et plus généralement du cadre de vie offert à la population, le CAUE offre donc les moyens aux élus de jouer leur rôle avec pertinence et efficacité pour développer une exigence de qualité. Il accompagne ses interlocuteurs dans leurs démarches tout en les sensibilisant à une dimension contemporaine et durable pour des projets en phase avec leur époque et leur contexte.

Acteur de terrain, le CAUE est un interlocuteur privilégié des élus locaux, soucieux de mener à bien leurs projets en apportant une aide à la réflexion et à la décision, précieuse dans l'exercice de leurs compétences en matière d'aménagement. Le CAUE offre par ailleurs une neutralité d'approche et une capacité d'accompagnement dans la durée.

Pour l'organisation du conseil aux collectivités locales, le département est aujourd'hui divisé en six secteurs avec un architecte urbaniste ou géographe urbaniste référent en charge d'assurer les contacts avec les collectivités ou leurs regroupements (cf. carte).

En 2019, le CAUE a réalisé 62 études pour les collectivités contre 96 en 2018 et 95 en 2017.

Etudes finalisées en 2019 - Aménagement des espaces publics

Ambon

Baden - Compagnie des Ports

Calan

Compagnie des Ports

Erdeven

Kergrist

Langonnet

Locqueltas

La Vraie-Croix

Mériadec

Peillac

Plumergat

Réflexion sur l'aménagement du cimetière et des abords de l'église

Réflexion sur l'aménagement et la réhabilitation des espaces portuaires de Port-Blanc

Conseils sur la requalification de la cour de l'ancienne mairie

Réflexion concertée sur la requalification des espaces publics de la rive Béganne du Port-Folleux

Conseils pour la requalification des espaces publics dans le centre-bourg

Réflexion sur l'aménagement d'une zone de loisirs

Réflexion sur l'aménagement du cimetière

Réflexion du plan de gestion différenciée des espaces verts

Réflexion sur l'aménagement paysager du bourg

Réflexion sur l'aménagement du cimetière

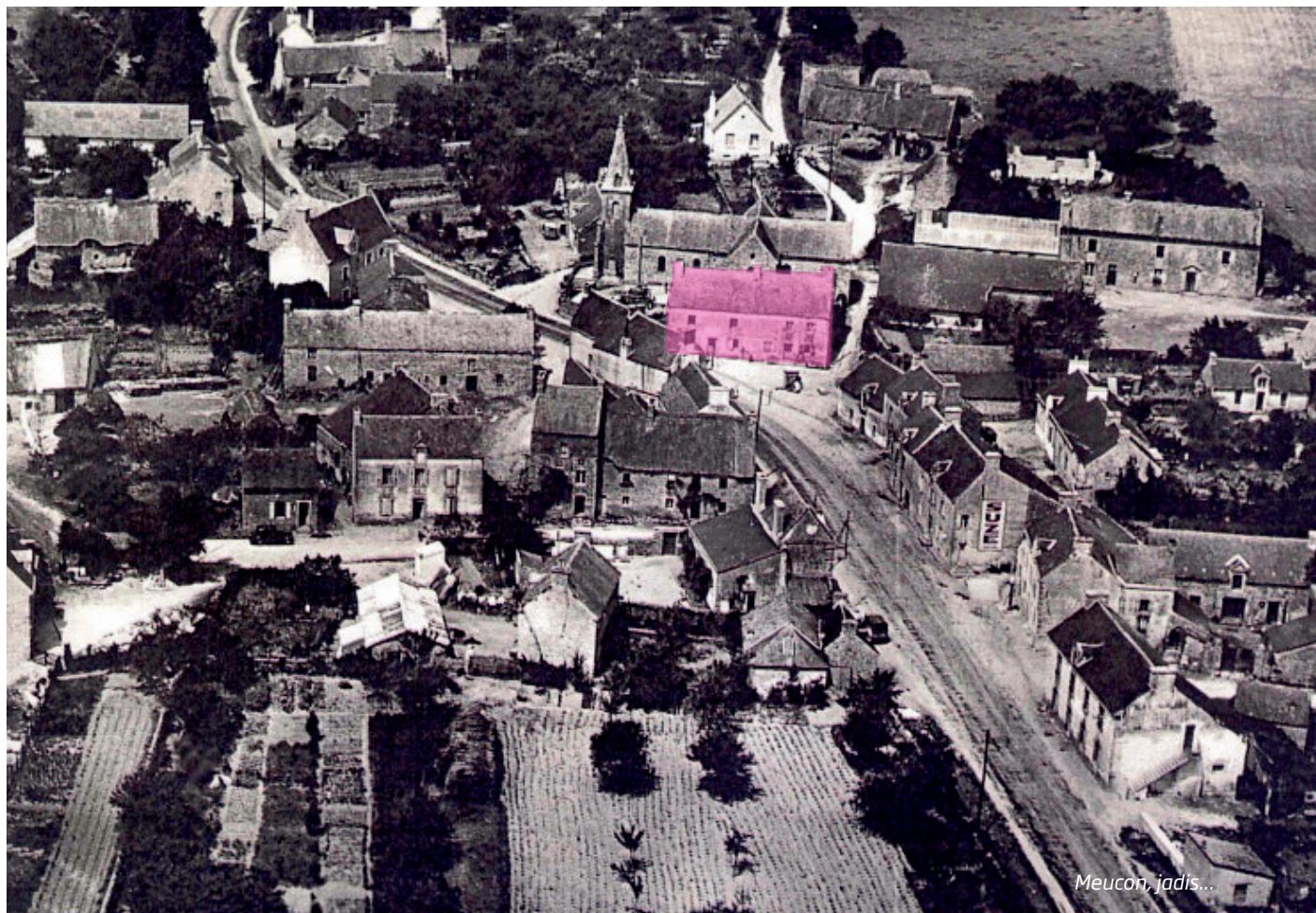
Réflexion sur l'aménagement du cimetière

Réflexion sur l'aménagement du cimetière



Port-Blanc...





Meurthe, jadis...

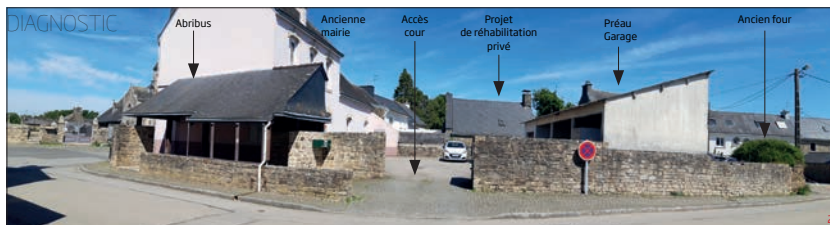
Etudes finalisées en 2019 - Aménagement urbain

Damgan	Réflexion préalable à l'aménagement d'un îlot en centre-bourg
Locmaria	Conseils sur la requalification et le développement du centre-bourg
Le Sourn	Diagnostic urbain du centre-bourg - Cahier des charges
Malguénac	Réflexion sur la confortation du centre-bourg et de la médiathèque
Mauron	Conseils pour la densification d'un îlot en centre-bourg
Monterblanc	Aménagement d'un secteur 1 Aua en centre-bourg
Plumelec	Réflexion sur la revitalisation du centre-bourg et la confortation du bourg
Quiberon	Conseils pour la structuration de l'entrée de ville
Ruffiac	Conseils pour l'urbanisation du secteur Nord Ouest du bourg
Saint-Perreux	1/Cahier des charges pour la création d'un pôle enfance jeunesse 2/Cahier des charges - Etude préalable à la création d'un lotissement communal
Saint-Vincent-sur-Oust	1/Réflexion préalable pour la revitalisation du centre-bourg 2/Appel à projet 2018 - Dynamique des bourgs ruraux
Vannes	Réflexion urbaine sur site

CALAN - Conseil pour la requalification de la cour de l'ancienne mairie (Extrait)

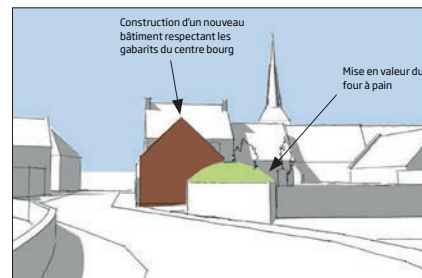
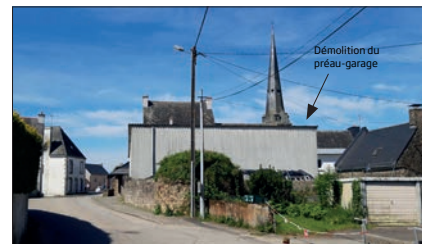
La mairie a sollicité le CAUE pour un conseil concernant l'aménagement de la cour de l'ancienne mairie afin de répondre aux besoins d'accès à une parcelle privée attenante et poursuivre la mise en valeur de son centre bourg. D'autre part, les élus s'interrogent sur le maintien du bâtiment implanté dans la cour de l'ancienne mairie-école qui crée un premier plan discordant dans le paysage urbain du centre bourg.

Le CAUE a réalisé un premier diagnostic et établit des principes d'aménagement permettant de créer un seul accès véhicules, la mise en valeur du four à pain, la création d'un petit jardin et d'un nouveau bâtiment reprenant les caractéristiques des bâtiments du centre bourg.



Plusieurs éléments discordants nuisent au paysage urbain : abribus mal intégré au bâti de l'ancienne mairie, préau, panneau de signalisation routière, ancien four masqué par le mur de clôture.

CONSEIL



REFERENCE



ERDEVEN - Aménagement des espaces publics du centre-bourg (Extrait)

La commune d'Erdeven a sollicité le CAUE afin de l'accompagner dans une démarche de requalification des espaces publics centraux. Un diagnostic a permis de mettre en évidence les dysfonctionnements, les atouts à mettre en valeur et définir les premiers enjeux d'aménagement. Des grands principes d'aménagement ont ensuite été proposés qui pourront orienter le futur projet qui sera élaboré par une équipe de maîtrise d'oeuvre. Suite à ce dossier le CAUE a aidé la commune à lancer une consultation pour choisir cette équipe.

PROPOSITION D'AMENAGEMENT



KERGRIST - Aménagement d'une zone de loisirs (Extrait)

Souhaitant renforcer l'attractivité de la commune et proposer aux habitants des espaces de détente conviviaux, la municipalité a sollicité les services du CAUE pour engager une réflexion sur l'aménagement d'une zone de loisirs à proximité immédiate du cœur de bourg.

Le projet d'aménagement sur une surface d'environ 1,7 hectare a pour objectif de créer un lieu d'échanges et de rassemblement pour les habitants et les visiteurs, développer le réseau de sentiers de promenade et d'aménager l'espace comme une zone de développement et de refuge pour la biodiversité. L'étude apporte des recommandations et des pistes de réflexion, tant pour la conception des aménagements qu'en terme de gestion et de valorisation des différents espaces.

REFERENCE



DIAGNOSTIC



SCENARIO D'AMENAGEMENT



- A** : espace lavoir / fontaine : reprofilage du talus sud et ouest afin d'ouvrir l'espace; plantation d'arbustes près de la fontaine : azalées, bruyères, rhododendrons, hortensias...
- B** : « cœur de nature » en lien avec la remise du réseau EP à ciel ouvert: création de noues, mares, plantations d'arbres et plantes hygrophiles
- C1 à C3** : sentier pédagogique sur le thème de la trame verte et bleue, la flore et la faune des zones humides ou exposition de photographies
- D** : verger : arbres fruitiers, arbustes à petits fruits à partager
- E** : reconstitution du jardin arboré
- F** : espace géré par éco-pâturage
- G** : prairie parcourue par un réseau de chemins définis par une simple tonte (largeur : 2m environ), espace de pique-nique, aire de jeux ?
- H** : prairie de fauche (1 à 2 fauches par an)
- I** : installation de ruches
- J1 et J2** : réalisation de talus bocagers

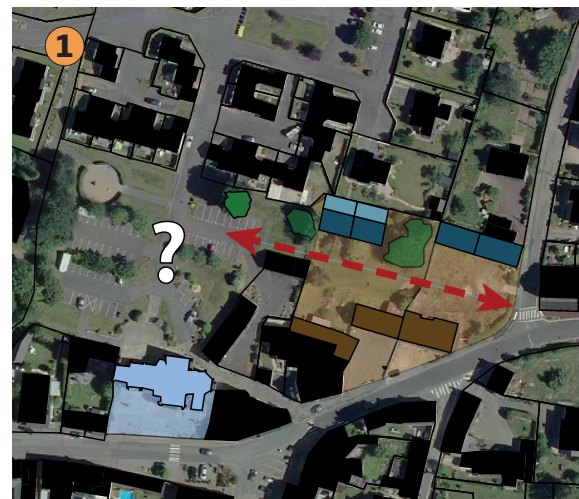
LE SOURN - Diagnostic urbain (Extrait)

La commune de Le Sourn a sollicité le CAUE afin de l'accompagner dans une démarche de revitalisation/confortation de son bourg. Un diagnostic a été établi sur l'ensemble du territoire communal et en particulier sur le bourg avec un zoom sur la partie centrale. Un regard particulier a porté sur le potentiel de renouvellement urbain de 7 ensembles immobiliers.



SECTEURS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Références -Logements sociaux : Le Courtil St Mathurin à Bouvron (44) Source : CAUE 44



← → Création d'une venelle permettant de désenclaver le parking de l'église



Constructions en mauvais état à réhabiliter



Constructions de maisons de bourg en fond de parcelle

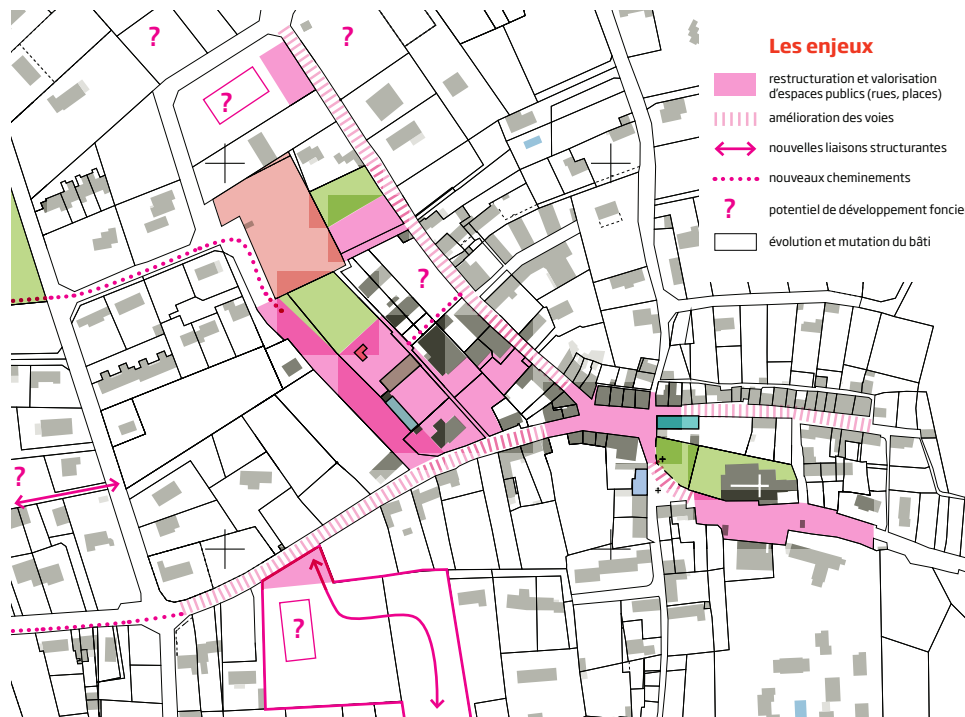


Quid de ce vaste espace de stationnement,

- maintien en l'état,
- réduction de la place de la voiture
- création d'un nouvel espace central fort par la densification (logements, commerces, halles, équipements publics)?

LOCMARIA - Réflexion sur l'aménagement du bourg (Extrait)

Cette mission de conseil a pour objectif d'aider la commune à se projeter dans une réflexion globale et stratégique de développement du bourg caractérisé aujourd'hui à la fois par de nombreux dysfonctionnements et un potentiel très intéressant (patrimoine, environnement, disponibilité foncière etc.). Cette première approche permettra aux élus de définir le cadre de la future étude urbaine (périmètres d'intervention, premiers éléments de programmation, type de mission etc.).



Les enjeux

- restructuration et valorisation d'espaces publics (rues, places)
- amélioration des voies
- nouvelles liaisons structurantes
- nouveaux cheminements
- potentiel de développement foncier
- évolution et mutation du bâti

ENJEUX PROGRAMMATIQUES

- | | |
|---|---|
| <p>500m²</p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> | <p>TOTAL SURFACE SALLE POLYVALENTE
(emprise au sol bâtiment estimée à 500m²) 450 m²</p> <p>Marché couvert, salle du conseil agrandie, auvent
(faisabilité en cours, Gauthier Architecte)</p> <ul style="list-style-type: none"> • surface RDC environ 70 m² + 60 m² extension = 130 m² <p>Salle d'exposition de vieilles cartes de la Société Historique de Belle-Île / Poste / locaux associations</p> <ul style="list-style-type: none"> • surface RDC environ 120 m² <p>Gîtes communaux, logements communaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • surface environ 90 + 90 + 40 m² = 220 m² <p>... hébergement pour classes de mer ou classes vertes</p> <ul style="list-style-type: none"> • surface environ (65-15) + 55 + 30 = 135 m² <p>Services techniques (hangar , aire stockage)</p> <ul style="list-style-type: none"> • surface hangar 120 m² + aire stockage 180 m² <p>Espace jeunes, locaux associatifs, sanitaires publics, espace poubelles, abri vélos, aire de pique-nique ...</p> |
|---|---|

Ce schéma, extrait de l'étude, synthétise les premiers enjeux de la réflexion sur le centre bourg : enjeux fonciers et densification, mutation du bâti, requalification des voiries (stationnement, cheminement) et valorisation des espaces publics (placette, jardin public).



Ce schéma montre l'état actuel du centre bourg et une hypothèse possible d'aménagement pour valoriser la place de la mairie et la place du marché, peu visibles depuis la traversée de bourg. Cet exemple a permis de montrer l'intérêt de poursuivre la réflexion sur un secteur particulier du bourg en passant à une phase d'étude opérationnelle.

MAURON - Densification d'un îlot en centre-bourg (Extrait)

La commune de Mauron en lien avec l'établissement public foncier de Bretagne a sollicité le CAUE afin de l'accompagner dans une réflexion sur les possibilités de densification d'un îlot du centre bourg. Ce travail a mis en évidence les potentialités, les contraintes d'aménagement, défini des orientations d'aménagement en terme de desserte, d'organisation du bâti...et clarifié les potentialités de densification avec la nécessité de développer de nouvelles formes urbaines. Cette étude a aussi permis de se réinterroger sur le périmètre d'intervention et le possible maintien de bâtis anciens en front de rue pour les rénover et créer de nouveaux logements.

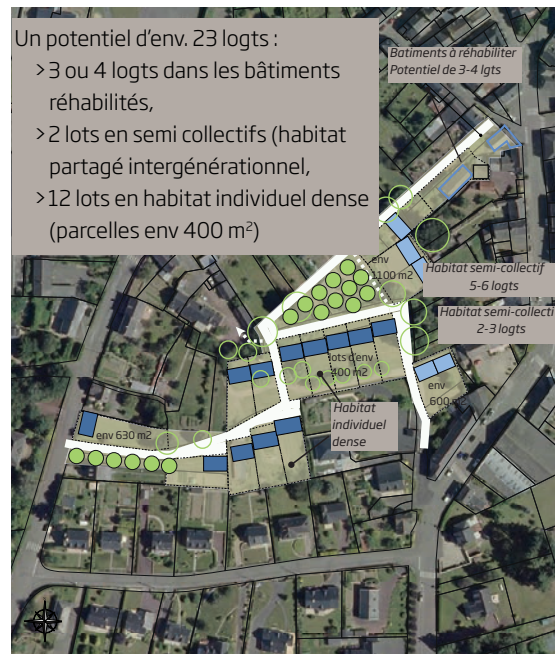
PÉRIMÈTRE D'ACQUISITION PROJETÉ PAR L'EPF



PRINCIPES D'AMENAGEMENT

Un potentiel d'env. 23 logts :

- > 3 ou 4 logts dans les bâtiments réhabilités,
- > 2 lots en semi collectifs (habitat partagé intergénérationnel,
- > 12 lots en habitat individuel dense (parcelles env 400 m²)



MERIADEC / PLUMERGAT - Aménagement du cimetière (Extrait)

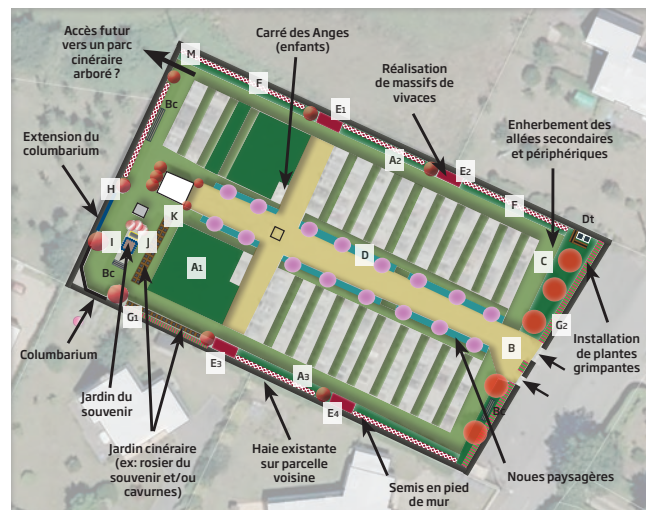
La municipalité a sollicité les conseils du CAUE pour réfléchir au réaménagement du cimetière de Mériadec. Le revêtement de sol sablé et le linéaire important de haies dans le cimetière nécessitent un travail fastidieux et un temps d'entretien important par les services techniques. Face à ce constat, les élus et les techniciens expriment le souhait de faire évoluer l'aménagement actuel pour répondre aux problématiques d'accessibilité, d'entretien sans produit phytosanitaire, de perméabilité des sols, d'écoulement des eaux pluviales et d'aménagement paysager en prenant en compte les caractéristiques du site et l'optimisation de l'entretien.

REFERENCE



AMÉNAGEMENT

SCENARIO D'AMENAGEMENT



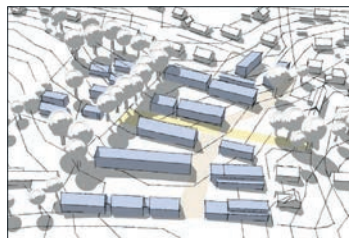
- | | |
|---|--|
| <p>A1 à A3 Espaces engazonnés pour les surfaces en attente de concessions et à terme remplacement du linéaire de haies pour diminuer les opérations de taille
Entretien: mulching</p> <p>B Revêtement de sol en sable stabilisé dans les allées principales - Désherbage mécanique</p> <p>C Enherbement des allées périphériques et secondaires sur sol sablé (1,100 m²)
Choix des espèces à semer: croissance, résistance au piétinement, à la sécheresse (fétuques à privilégier)</p> <p>D Réalisation de noues fleuries (gestion des eaux pluviales) et plantation d'arbres à petit développement (ex: <i>Lagostroemia</i>, <i>Iliax</i> des Indes)</p> <p>E1 à E4 Réalisation de massifs fleuris avec plantation de vivaces en périphérie du site
Paillage des massifs (déchets d'élagage?)</p> <p>F Plantation en pied de mur de plantes vivaces et semis (rose trémière, valériane, coquelicot, pavot de Californie, érigeron...)</p> <p>G1 et G2 Plantation de plantes grimpantes qui vont courir sur les murs d'enceinte (bignone, rosiers, glycine, chèvrefeuille, jasmin, clématite...)</p> | <p>H Construction d'une extension au columbarium actuel et plantations arbusives (arbutus à fleurs) pour équilibrer végétalisation et minéralité des équipements</p> <p>I Jardin du souvenir: puits de dispersion des cendres ou massif planté de vivaces avec enfouissement des urnes biodégradables dans la terre</p> <p>J Installation d'un monument permettant d'inscrire l'identité des défunts dans le jardin du souvenir</p> <p>K Réalisation de jardins cinéraires (enfouissement des urnes funéraires et plantation de vivaces, ex: rosiers du souvenir) et/ou cavurnes</p> <p>L Plantation d'arbustes fleuris</p> <p>M Réalisation d'un accès (ouverture dans le mur d'enceinte)</p> <p>Bc Installation de bancs permettant de se recueillir et de se reposer (espace ombragé en été)</p> <p>Dt Espace déchets/tri et composteur: intégration dans le site (ex: clôture bois...)</p> |
|---|--|

MONTERBLANC - Réflexion pour l'aménagement d'un secteur 1AUa du bourg (Extrait)

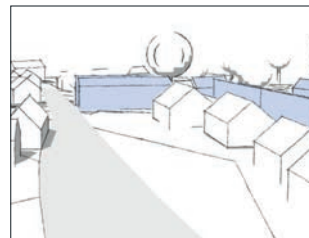
Le CAUE est sollicité par la commune de Monterblanc pour l'aider à mener une réflexion sur l'urbanisation d'un secteur 1AUa situé au contact du centre bourg. Ce secteur a pour vocation de conforter et de prolonger le caractère central du cœur de bourg, en répondant aux objectifs de densité du SCOT et aux objectifs de mixité sociale et urbaine fixés dans le PLU. Il devra proposer une diversité de types d'habitat, de l'habitat seniors, de l'habitat intergénérationnel, de l'habitat partagé, de l'habitat traditionnel et de l'habitat social, et donc, comporter différentes formes d'habitat, individuel, groupé, intermédiaire, et/ou collectif, mais aussi des équipements relatifs aux besoins des habitants, du commerce, des services et des activités compatibles. La réflexion est menée sur le tracé des voies de distribution principales, les accès, les implantations, l'orientation du bâti, dans le respect du schéma de l'OAP existante au PLU.



-  Cheminements piétons
-  Maisons individuelles mitoyennes : R+1+C
-  Habitat groupé : R+1+C
-  Habitat groupé : R+2+C
- Collectif avec commerces et services : R + 2+C



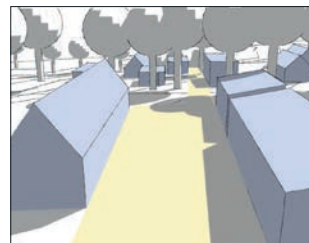
Le CAUE propose la création d'un front bâti structurant sur l'entrée nord-est du bourg



Vue sur l'arrivée dans le centre-bourg par l'entrée sud du bourg



Vue depuis le parvis de la salle des fêtes



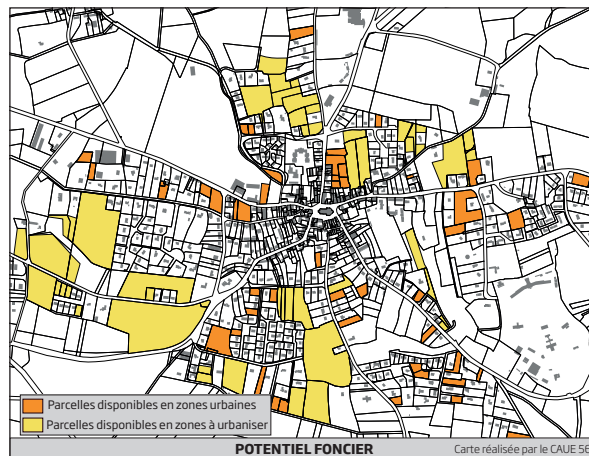
Vue depuis l'espace public central imaginé en cœur d'opération

La typologie des logements développés sous forme d'habitat groupé devra alterner petits collectifs, habitat intermédiaire ou semi-collectif, maisons groupées, maisons isolées afin de répondre au parcours résidentiel des habitants et offrir une forme urbaine dense et diversifiée.

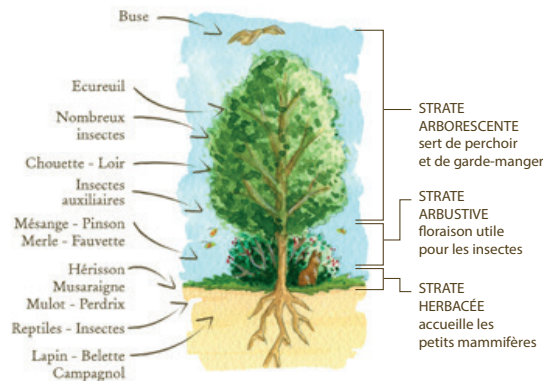
PLUMELEC - Définition d'un cahier des charges pour engager la révision du PLU (Extrait)

La commune de Plumelec souhaitant engager la révision de son Plan Local d'Urbanisme a demandé au CAUE de l'aider à recruter un bureau d'études pour l'élaboration du document d'urbanisme.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement, le CAUE a d'abord appréhendé le contexte urbain local, par l'établissement d'un diagnostic. Un cahier des charges a ensuite été réalisé puis le CAUE a participé au choix de l'équipe chargée de la révision.



Le potentiel foncier défini par le CAUE sur le bourg répertorie les terrains constructibles en zone U et aujourd'hui vierges de construction et l'ensemble des zones AU non urbanisées. Ce premier recensement fait état d'une surface totale évaluée à 30,5 ha (7 ha en zone U et 23,5 ha en zone AU).



Les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) du PLU « peuvent définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, notamment les continuités écologiques, les paysages... » (L123-1-4). Le règlement du PLU peut également définir des prescriptions concernant les haies et talus.

Etudes finalisées en 2019

BSH - Quéven
Camors
Compagnie des Ports - Etel

Etel
Guer

Ile aux Moines
Ile d'Arz
La Chapelle-Neuve

La Roche-Bernard
Limerzel

Conseil pour la mise en place d'une charte architecturale dans le cadre de la mise en vente de logements
Cahier des charges pour la construction et le réaménagement d'un restaurant scolaire
Réflexion concertée sur l'aménagement et la réhabilitation des trois bâtiments situés sur l'espace portuaire et leurs abords

Cahier des charges pour la restructuration du gymnase
1/Conseils pour la rénovation des façades commerciales en centre-ville
2/Réunion avec les commerçants, définitions des critères

Conseils pour la restauration ou la construction d'une salle polyvalente
Conseils pour la faisabilité de la construction de l'école communale face à la salle municipale du Gourail
Conseils dans le cadre d'aménagement d'un ancien bâtiment du centre bourg en bar, salles associatives et logements

Réflexion préalable à la réhabilitation du musée de la Vilaine fluviale
Requalification des toilettes publiques et d'un abribus



Locoal-Mendon
Malansac
Meucon
Ploemeur
Pluméliau-Bieuzy
Pontivy
Radenac
Saint-Philibert

Sauzon
Séglien

Tréffléan

Conseils pour la restructuration d'un ancien restaurant - café et d'une grange en centre bourg
Conseils sur la création d'une résidence senior Place du Marché
Conseils dans le cadre d'aménagement d'un ancien bâtiment du centre bourg en commerce de proximité
Réflexion sur les structures d'accueil de loisirs
Conseils pour la rénovation des façades en centre bourg
Etude de pré-programmation pour la restructuration d'un ensemble bâti, rue du Fil
Réhabilitation de l'ancienne maison vicariale à Saint-Fiacre
1/Conseils sur deux opérations de logements et l'aménagement d'un espace public
2/Conseils pour l'extension de la mairie
Conseils pour la restructuration de la mairie et la reconstruction du bloc sanitaire du camping - Ecole Ste Marie
1/Requalification des espaces publics et rénovation et extension mairie
2/Réflexion sur la restructuration des vestiaires de football et tribunes
Réflexion sur la construction d'un restaurant scolaire



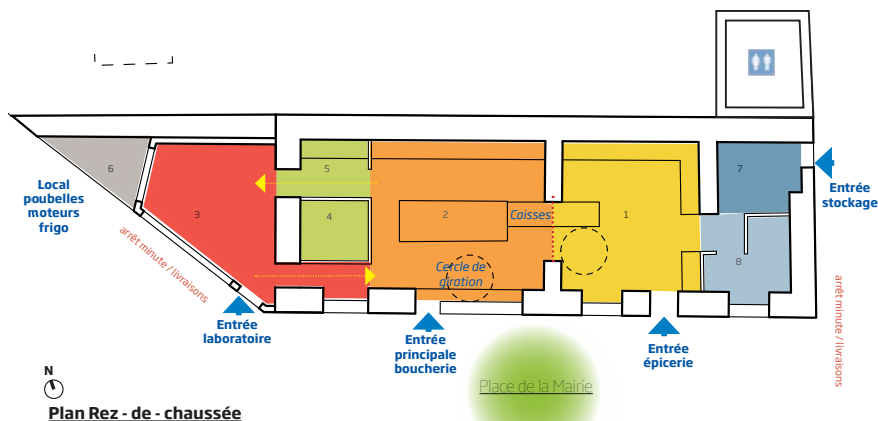
Compagnie des Ports - Conseil de l'espace portuaire d'Etel (Extrait)

Réflexion concertée sur l'aménagement et la réhabilitation des trois bâtiments situés sur l'espace portuaire et leurs abords

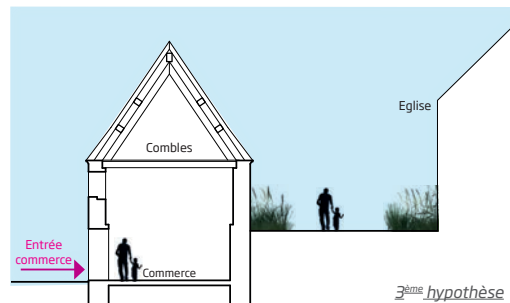
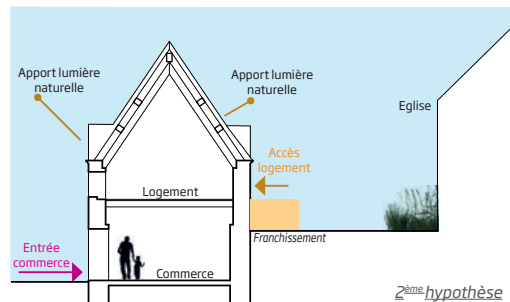
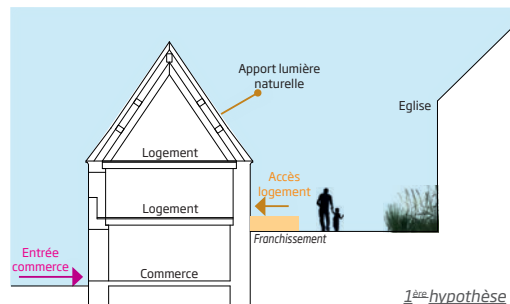
MEUCON - Restructuration d'un ancien bâtiment du centre bourg (Extrait)

Le commerce de boucherie est à l'arrêt à Meucon, suite au dépôt de bilan de la société.

La commune a fait l'acquisition de cette maison par le biais d'un portage foncier de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération sur 5 ans. Les élus sollicitent les conseils du C.A.U.E. pour l'accompagner en amont de ce projet. L'étude comporte dans un premier temps un état des lieux et une analyse des besoins. Ensuite, l'étude propose une analyse de la faisabilité de l'opération (commerce + logements) sous la forme de scénarios d'aménagement, accompagnés d'une évaluation des coûts prévisionnels.



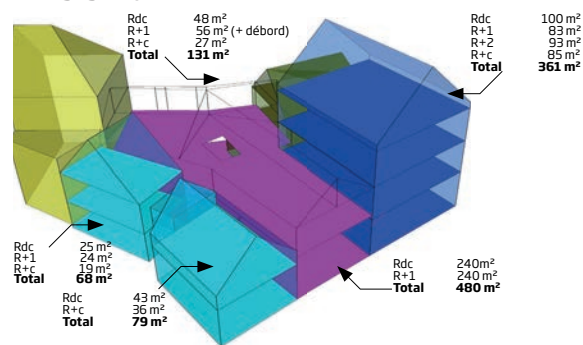
Ces schémas permettent de vérifier la faisabilité en terme de pré-programme et de hauteur face à site contraint.



PONTIVY - Etude de pré-programmation pour la restructuration d'un ensemble bâti, rue du Fil (Extrait)

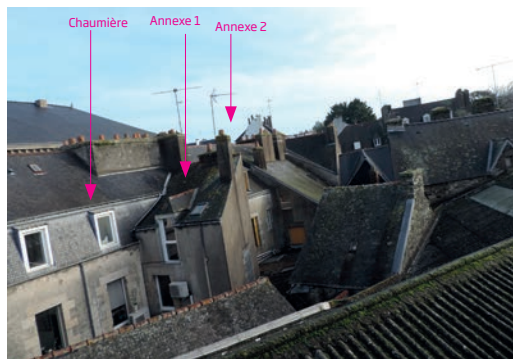
La ville de Pontivy a répondu à l'appel à projet centre-ville porté par la région. Lauréate, les élus ont fléché la création d'une pépinière commerciale, un fablab et un espace de co-working dans les locaux de cet ancien commerce, un magasin de jouets de 1 000 m² environ. L'étude comporte un état des lieux et une analyse des besoins. Notre champ d'observation et d'analyse est très ouvert pour pouvoir intégrer le maximum de données dans la réflexion : organisation et mutualisation de locaux, accès et perception du site, confidentialité, impact des normes et réglementation en vigueur.

ETAT DES LIEUX

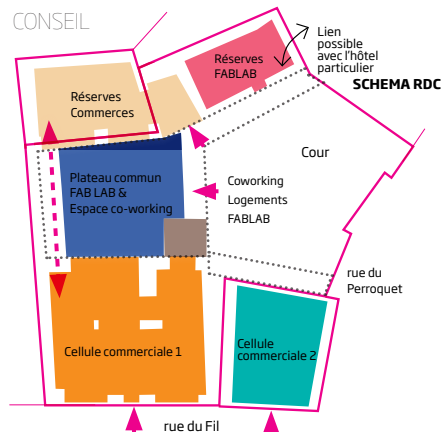


Cette vue permet de comprendre l'implantation et la volumétrie des annexes.

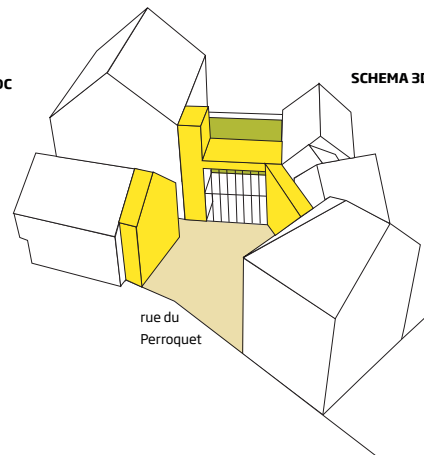
VALORISER LES CONSTRUCTIONS EN FOND DE COUR



CONSEIL



SCHEMA 3D



PLOEMEUR - Conseils pour l'extension de l'accueil de loisirs siur le site de Kergourgan (Extrait)

Il est ici question de travailler sur la création d'un nouvel équipement pour l'accueil de 110 enfants de 6 à 12 ans à Kergourgan, site qui accueille déjà les enfants de 3 à 6 ans au sein d'une ancienne école réhabilitée et parfaitement adaptée à son nouvel usage.

Ainsi, il s'agit de rassembler sur un même site, 200 enfants tous âges confondus. Le rôle du CAUE est d'étudier les éléments du programme et de mettre en avant, par le biais de schémas et de croquis, les différentes possibilités d'implantation et d'organisation du futur équipement sur les terrains disponibles, et d'articulation avec l'existant.

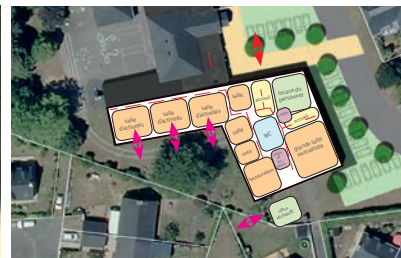
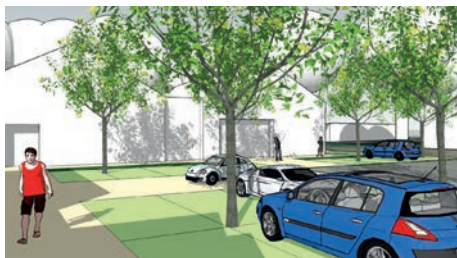
HYPOTHÈSE 1 : Implantation au Nord du site.
Transition entre la ville et les espaces naturels.



HYPOTHÈSE 2 : Implantation au Sud du site.
Densifier le quartier et marquer l'entrée du site.



Pour chaque hypothèse, l'organigramme de fonctionnement permet d'appréhender l'organisation générale des locaux, leurs surfaces, leur relations aux espaces extérieurs, les accès, et la pertinence des propositions d'implantation des volumes bâtis.



PLUMÉLIAU - Conseil pour la rénovation des façades en centre bourg (Extrait)

La commune de Pluméliau a souhaité mener une réflexion sur la rénovation des façades du centre bourg. En effet, la rue de la République très linéaire et au trafic soutenu comporte un bâti ancien datant de la fin 19^{ème} début 20^{ème} implanté en limite d'espace public qui structure la rue mais qui offre aussi une ambiance urbaine relativement austère : façades grises, enduits et peintures vétustes, ambiance minérale et routière.

Le CAUE a établi un diagnostic (cadre physique, réglementaire, approche urbaine, etc.) et des premières recommandations en terme de prescriptions respectant l'architecture du bâti existant (la modénature, les percements, les rez-de-chaussée, les devantures et enseignes commerciales, etc.).

La pré-programmation consiste à porter un regard sur la définition et l'organisation de l'équipement. Il s'agit de lister l'ensemble des locaux nécessaires au fonctionnement de l'équipement, de prévoir leur surface utile, d'imaginer leur emplacement au regard des autres espaces intérieurs. En découle la définition d'un organigramme de fonctionnement de principe, et une surface utile globale qui sont des éléments indispensables en amont de la maîtrise d'œuvre. Ils permettent, entre autres, de prédéfinir le budget de l'opération.

CONSEIL



SAINT-PHILIBERT - Conseils pour la création de deux opérations de logements en coeur de bourg (Extrait)

Saint-Philibert a la particularité d'avoir un centre bourg historique, la rue Georges Camenen, dissocié du pôle d'équipements et de services actuel. Cette mutation (déplacement de la Mairie et des commerces) a entraîné une certaine vacance du bâti. Les élus, accompagnés par l'EPF et AQTA, souhaitent renouveler ce paysage préservé et patrimonial en y intégrant deux projets de logements. Le CAUE a proposé une première analyse des sites, des enjeux et une pré-programmation appuyée par des scenarii et références.



Bâtiments en R+comble alignés sur rue et appartenant à la même typologie



Séquence plus urbaine au Sud : bâtiments en R+1+comble, continuité du bâti



Une partie de l'ancien hameau de Ker Dréan et la vue sur la rivière en contrebas



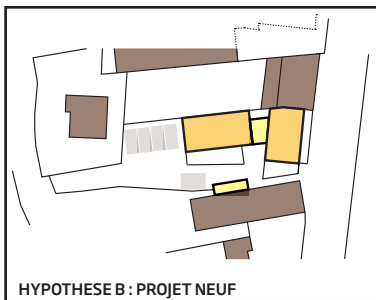
Le bâti est implanté dans la pente, les jardins sont organisés en terrasses

Les croquis de synthèse ci-dessous montrent les différentes hypothèses « testées » sur les deux sites principaux (réhabilitation et construction neuve). Il s'agit de la propriété Capitaine où se trouvent l'ancienne boulangerie et la propriété le Sausse où le bâti existant est très dégradé. Un troisième lieu, situé en extrémité de la rue Georges Camenen, a été intégré à la réflexion.

1 LE CAPITAINE

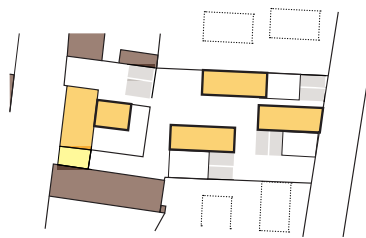


HYPOTHESE A : REHABILITATION + EXTENSION

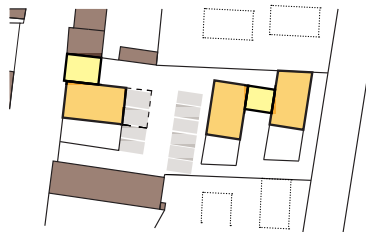


HYPOTHESE B : PROJET NEUF

2 LE SAUSSE

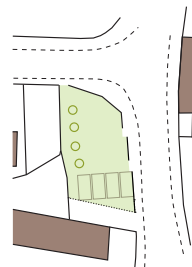


HYPOTHESE A : REHABILITATION + EXTENSION + NEUF

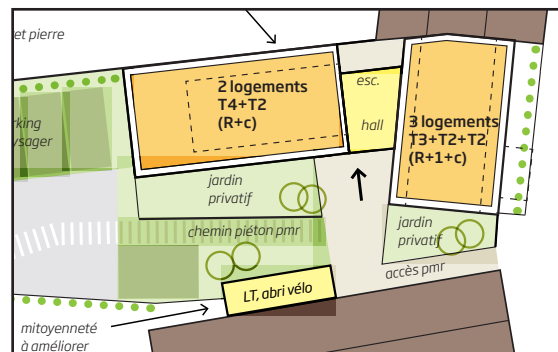


HYPOTHESE B : PROJET NEUF

3 LIEU DE CONVIVIALITE



HYPOTHESE : ESPACE VERT EVOLUTIF





Visite de la commune de Péaule

MISSION EMBELLISSEMENT DU MORBIHAN

En 2019, le CAUE a accompagné le Comité départemental du tourisme dans la mission d'embellissement des collectivités à travers le concours des villes et villages fleuris.

Dans ce cadre, les collectivités peuvent demander l'organisation d'une visite-conseil afin de les aider dans l'aménagement et la gestion de leurs espaces verts. Ce travail permet notamment d'engager les collectivités dans une démarche de valorisation paysagère de leur territoire en s'appuyant sur certains principes comme la gestion différenciée des espaces verts, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, la conception et l'entretien des aménagements paysagers sans produit phytosanitaire, le développement des liaisons douces etc....

Les communes ayant fait l'objet d'une visite-conseil en 2019 sont :

- Arzal,
- Saint-Laurent-sur-Oust,
- Péaule,
- Saint-Perreux.

En novembre dernier, Arzal a obtenu la 2^{ème} fleur et Péaule la 1^{ère} fleur du label des villes et villages fleuris.

Le CAUE, membre du jury départemental du concours des villes et villages fleuris (CVVF) a également participé à différents évènements :

- la journée d'information des communes organisée à Saint-Philibert,
- la journée d'information des jurys organisée à Vannes,
- le jury départemental avec la visite de 21 communes
- la remise des prix Concours Villes et Villages Fleuris organisée à Vannes,
- des comités de pilotage de la mission Embellissement.



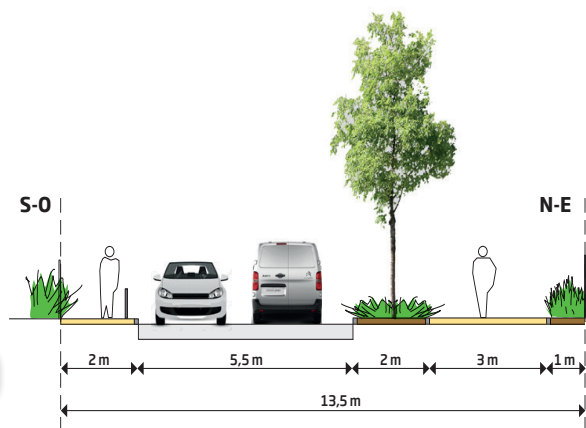
Remise des Prix du Concours Villes et Villages Fleuris 2019

PLOUHINEC (rue du Pont-Lorois) - Propositions d'aménagement illustrées (Extrait)

Séquence 1 : emprise moyenne 13.5 m, section courante

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT (du Sud-Ouest au Nord-Est) :

- Création d'un trottoir PMR au Sud-Ouest de la voie, protégé de la voie par du mobilier urbain sombre, de type potelets métalliques de couleur foncé.
- Chaussée largeur 5,5 m, encadrée de bordures.
- Bande paysagée d'essences locales et plantée d'arbres de haute tige à port étroit.
- Piste PMR mixte, de largeur 3 m et d'usage toléré pour les vélos.
- En limite de l'emprise publique au Nord-Est, bande végétale étroite permettant d'isoler la piste des sorties de propriétés (sécurité et visibilité des véhicules), plantée de vivaces rustiques type roses trémières, atténuant l'impact des murs de clôture.



État existant



État projeté

Contrat d'attractivité touristique de Plouhinec

LES CONTRATS D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Ce dispositif d'aide a été initié par le Département fin 2015. Afin de soutenir financièrement les projets touristiques d'ampleur dont les retombées peuvent bénéficier à tout le Morbihan.

Depuis 2015, 12 communes et 2 EPCI ont bénéficié de ce dispositif financier qui a cessé au 31 décembre 2019. Dans ce cadre, le Département du Morbihan confie au CAUE une mission d'accompagnement des communes pour aider à la définition du programme d'action.

Etudes en 2019

Etel	Devenir du château de la Garenne
Etel	Conseils pour le schéma des déplacements
Plouhinec	Requalification de l'entrée de commune par Pont-Lorois
Plouhinec	Requalification de la place du Puits et du point info
Groix	Requalification de Port-Tudy

Le contrat d'attractivité touristique de Plouhinec (rue du Pont-Lorois) - pour exemple

En 2019, la commune de Plouhinec a signé un contrat d'attractivité touristique avec le Département. Une stratégie de développement touristique a été définie autour de 4 axes :

- la requalification des espaces publics et naturels,
- les aménagements en faveur de la mobilité douce,
- l'amélioration de l'accueil et de l'expérience touristique,
- le développement de l'offre touristique.

Le CAUE et la chargée de mission développement touristique ont travaillé ensemble pour cibler les actions d'aménagement prioritaires à mettre en oeuvre. Les projets, sur lesquels le CAUE est sollicité, (réflexions sur l'aménagement de l'entrée de la commune, et du cœur de bourg) concernent de manière transversale, chacun de ces enjeux.

DYNAMISME DES CENTRES-BOURGS

L'État, la Région, l'Établissement Public Foncier, et la Banque des Territoires ont lancé un dispositif partenarial pour soutenir des démarches globales en faveur du dynamisme des centres-bourgs. Certaines communes du Morbihan intéressées ont souhaité être accompagnées par le CAUE pour la constitution de leur dossier de candidature.

Elles avaient la possibilité de répondre à deux cycles :

- le cycle étude, qui permet de construire le plan d'action (ou une nouvelle phase d'un plan d'action à compléter) à partir des différentes études amont,
- le cycle travaux, qui comprend les opérations d'investissement (acquisition, travaux de remise en état, constructions, réhabilitation, travaux d'aménagement...), et l'animation dédiée à la mise en œuvre des projets.

Les projets accompagnés étaient des opérations globales, intégrées, co-construites, animées et faisables.

Etudes finalisées en 2019

Evellys
Grand-Champ
La Vraie-Croix
Plougoumelen
Pont-Scorff
Saint-Vincent/Oust

Appel à projet 2018 – dynamisme des bourgs ruraux
Appel à projet 2018 – dynamisme des bourgs ruraux
Appel à projet 2018 (2) – dynamisme des bourgs ruraux
Appel à projet 2018 – dynamisme des bourgs ruraux
Appel à projet 2018 – dynamisme des bourgs ruraux
Appel à projet 2018 – dynamisme des bourgs ruraux

LES JURYS DE CONCOURS

Les architectes conseillers du CAUE participent aux jurys de maîtrise d'oeuvre à la demande de collectivités et de maîtres d'ouvrages publics.

C'est en effet au cours des séances que l'architecture et l'aménagement des espaces publics sont débattus et que se décide le choix du projet qui déterminera le cadre de vie des habitants du Morbihan.

Notre rôle est de synthétiser, d'analyser objectivement une multiplicité de critères, et assumer notre devoir de conseil envers les moins initiés, de manière pédagogique, pour faire émerger des choix de qualité.

Saint-Avé

Conseil départemental 56

Conseil départemental 56

Conseil départemental 56

Cté de communes de Belle-Ile

SPL Equipements du Morbihan

Conseil départemental 56

Lorient Agglomération

Lorient Habitat

Cté de communes de Belle-Ile en Mer

Création d'un pôle sportif (2 réunions)

Création d'un internat au Collège Jules Simon - Vannes

Construction d'un internat au Collège St-Exupéry - Vannes

Construction d'un collège - Questembert - 1^{ère} partie

Esquisse pour la construction d'une salle omnisport intégrant les vestiaires de foot - Le Palais

Esquisse pour la restructuration / extension d'un collège - Pluvigner

Construction d'un collège - Questembert - 2^{ème} partie

Construction d'environ 30 logts sociaux résidence seniors + aménagements + 30 logts en accession sociale + Réhabilitation de 40 logts en ANRU

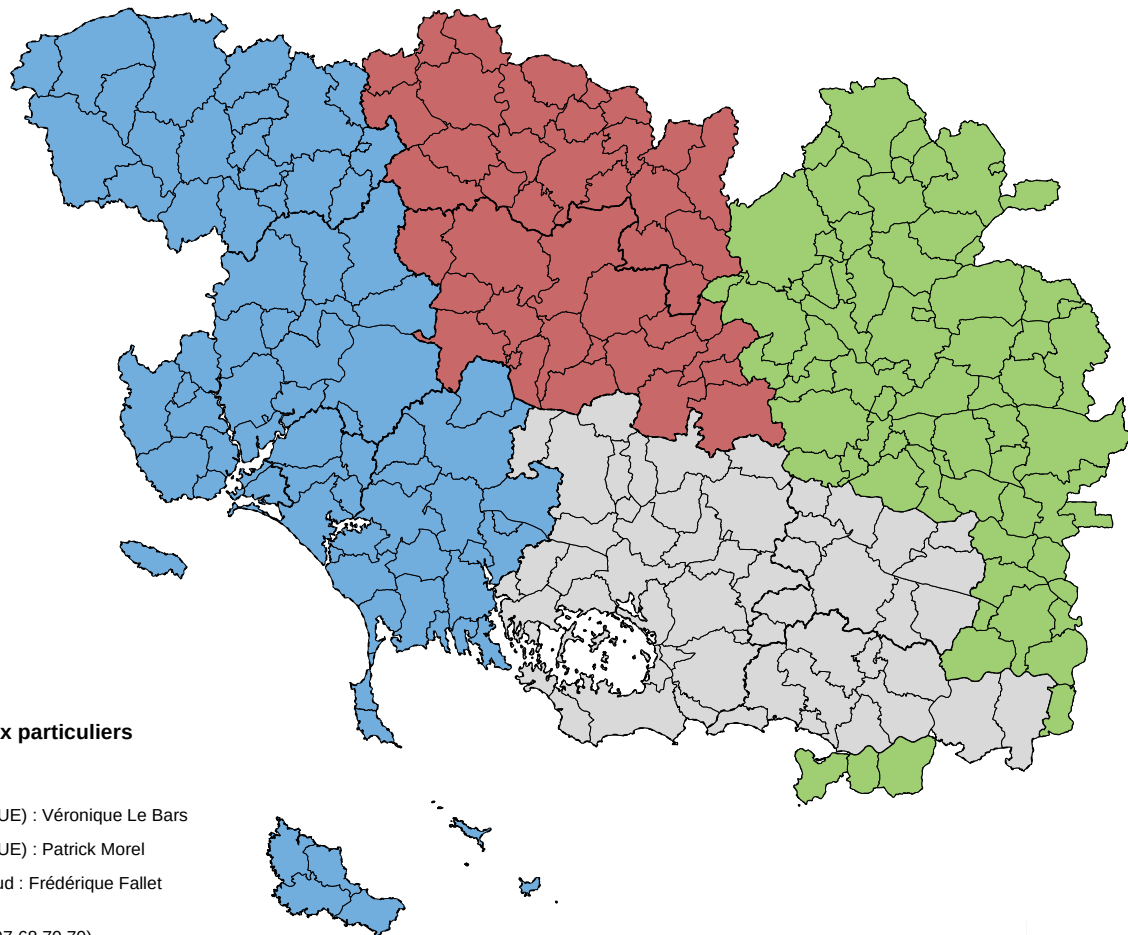
Construction d'environ 30 logts sociaux résidence seniors + aménagements + 30 logts en accession sociale + Réhabilitation de 40 logts en ANRU

Construction d'une salle omnisport - Le Palais

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS



AGA Architectes associés

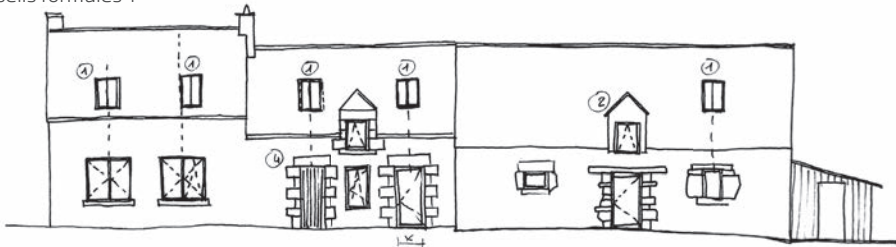
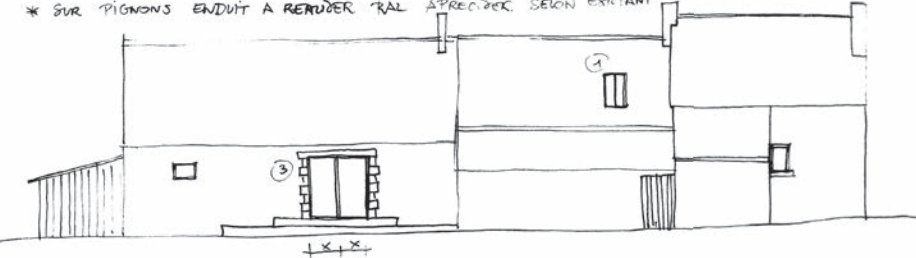


Conseil architectural aux particuliers

Lieux de permanence

-  Vannes (Locaux du CAUE) : Véronique Le Bars
-  Vannes (Locaux du CAUE) : Patrick Morel
-  Pontivy - Locminé - Baud : Frédérique Fallet
-  Vannes Agglo (Tél. 02.97.68.70.70)

Exemple de conseil architectural

Date : 19/12/2019	 64 rue Anita Conti - CS 20514 - 56000 VANNES Tél : 02 97 62 40 90 • conseil@caue56.fr www.caue56.fr  Habiter le Morbihan, vivre en Bretagne
Demandeur : PC - DP N° Lieu - dit : Commune : NOYAL-PONTIVY	Conseils formulés : 
Projet : Rénovation et changement de destination.	
Dossier : PC Pièces : DOSSIER	① FENÊTRES DE TOIT ENCASTRÉES + HAUTES QUE LARGES AVEC HENNIER CENTRAL. ② LUCARNE CONSERVÉE AVEC FIXE OU OCCILLO ? ③ CRÉATION DE BAIE : PRÉCISER TYPE D'ENCADREMENT... ④ PORTE PLEINE BOIS PLEINE STRUCTURE VERTICALE... * ENSEMBLE HENNIERIS : EN BOIS PEINT RAL 7044/7030/7032/7022/7002 * SUR PIGNONS ENDUIT À RENDRE RAL À PRÉCISER SELON ÉTATANT
Frédérique FALLET Architecte Email : f.fallet@caue56.fr	 * SUR PIGNONS PAS DE REMARQUE SUR BAIES NIAD HENNIERIS EN BOIS PEINT. RAL

« Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans se charger toutefois de la maîtrise d'œuvre... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 3

Le CAUE du Morbihan propose à toute personne ayant un projet de construction, de réhabilitation ou d'extension de rencontrer un architecte conseiller pour l'aider sur un plan qualitatif à définir son projet. L'architecte conseiller prodigue un conseil sur mesure en fonction des questions que se pose le pétitionnaire comme par exemple :

- comment implanter une construction neuve dans son environnement ?
- quelles orientations prendre pour réaménager l'intérieur de l'habitation ?
- quelles sont les étapes à suivre pour assurer une bonne maîtrise du projet ?
- comment comprendre le cadre réglementaire ?

Deux lieux de permanences de conseil architectural sont proposés :

- Secteur de Pontivy : dans les locaux de Pontivy Communauté, 1 place Ernest Jan, un mercredi par mois
- Vannes : bureaux du CAUE du Morbihan : 64, rue Anita Conti dans les locaux de la DGISS
 - Secteur Ouest du Département : deux mardis par mois
 - Secteur Est du Département : le dernier jeudi de chaque mois

Intervention des architectes conseils du CAUE 56 en 2019 : 363 conseils architecturaux et avis sur dossiers transmis et demandes reçues par mails ou téléphone, et répartis entre :

- 277 rendez-vous avec des particuliers parfois accompagnés de leur maître d'oeuvre, contre 192 en 2018,
- 21 avis émis sur des dossiers transmis contre 80 en 2018,
- 97 réponses à des sollicitations par mail ou par téléphone, contre 91 en 2018.

Parmi les personnes ayant indiqué l'origine de leur consultation au CAUE, 34 % des personnes reçues ont été orientées vers le CAUE par leurs relations, 31 % par le site internet, 19 % par le service ADS de Pontivy.

En 2019, la nature des conseils fournis a concerné principalement des restaurations/réhabilitations, des extensions et des maisons neuves.

En 2019, 43 % des porteurs de projet reçus se sont adressés au CAUE au stade de l'intention de projet, moment le plus pertinent de notre intervention en légère diminution par rapport à 2018, mais une augmentation concernant notre aide au stade du permis de construire.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION



« Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 1

Le CAUE porte une action de sensibilisation des publics sur les problématiques architecturales et urbaines. Il distingue pour cette action plusieurs types d'interlocuteurs et adapte son propos en fonction.

Les élus et les techniciens des collectivités territoriales sont invités à partager leurs expériences et diffuser les bonnes pratiques, et des rencontres avec des personnes ressources (chercheurs, doctrinaires etc...) permettent d'alimenter les réflexions et les débats entre décideurs.

Des actions ciblées sont également portées en direction des collégiens et des scolaires en s'appuyant notamment sur le bâti qui les entoure mais aussi sur la base de matériaux pédagogiques développés par le CAUE et mis à disposition des professeurs.

Enfin, des actions « tout public » sont proposées avec l'ambition d'acculturer le plus grand nombre à ces enjeux.

COLLOQUE « TERRITOIRES RESPONSABLES & INNOVANTS »

Pour la troisième année consécutive, le CAUE a organisé un colloque ouvert à tous, destiné à réfléchir et sensibiliser sur les enjeux d'architecture et d'aménagement.

L'ambition est de faire se rencontrer et débattre des professionnels reconnus, qui apportent un éclairage sur un sujet, des élus et des associations impliquées. La journée permet, ainsi, d'apporter des connaissances, de faire connaître des acteurs et d'interroger les expériences qui ont pu être menées sur certains territoires.

L'édition 2019 intitulée « territoires responsables et innovants » qui a permis d'interroger la prise en compte de l'environnement dans l'aménagement et l'architecture a été conduite avec Philippe MADEC, architecte (global award for sustainable development 2012).

Un recueil des échanges, disponible sur le site internet du Département, a été édité par le CAUE.

Le colloque a réuni 303 participants dont : 51 élus et techniciens des collectivités, 61 étudiants, 42 architectes, 11 collégiens, 25 bénévoles d'association présents sur le forum.



PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN XXÈME SIÈCLE

Tout en collaborant au comité scientifique du futur Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), mise en oeuvre par le service Musée-Patrimoine qui prendra sa place à la fin de l'année 2022 à Hôtel de Limur, rue Thiers à Vannes, nous avons collaboré à la création et l'animation de plusieurs visites patrimoine XX.

1. 15 juin 2019 : PIBS en collaboration avec 2 autres guides. Partenariat avec le Parc Naturel Régional du Morbihan (PNR) et Villes Pays d'Art et d'Histoire (VPAH).
2. 5 décembre : la cité administrative.



Journées Nationales de l'Architecture 2019 :

En collaboration avec Villes Pays d'Art et d'Histoire (VPAH), l'Ordre des Architectes de Bretagne (OA), et la Maison de l'Architecture et des Espaces en Bretagne (MAEB). Ville d'Arradon, de Séné, de Vannes. Deux journées ont été consacrées à l'architecture de Bernard Guillouët les 19 et 20 octobre « Bernard Guillouët : une vie d'architecture ».

Animation et organisation de visites de collectifs, réalisé par Bernard Guillouët (dimanche 20), suivi de visites d'appartements avec le soutien de Vannes Golfe Habitat.

- Colloque 90 personnes (complet)
- Visites : samedi 28 personnes (complet)
dimanche 25 personnes (complet)



PRIX DES MAISONS DU MORBIHAN - Édition 2019

Le CAUE du Morbihan a pour objectif principal de contribuer à la production d'un cadre de vie de qualité, et souhaite participer activement à une acculturation à l'architecture et à l'urbanisme durable auprès des Morbihannais.

Par l'organisation bisannuelle d'un prix d'architecture, il met en lumière depuis 2012, des références de maisons construites depuis 2010, et contribue ainsi de manière permanente et régulière à la démocratisation d'une culture architecturale auprès du grand public, en s'adressant plus particulièrement aux Morbihannais ayant un projet de construction ou de réhabilitation.

Dans la continuité des trois premières éditions (2012, 2014, 2017), le CAUE a donc organisé en 2019 la 4^{ème} édition du « PRIX DES MAISONS DU MORBIHAN » ouverte à tous les maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage privés ou publics ayant produit ou fait produire des logements dans le Morbihan depuis 1^{er} janvier 2010.

Pour cette édition, le CAUE a souhaité porter une attention particulière aux constructions économes en énergie et vertueuses dans le choix des matériaux utilisés ; et à celles qui présentent une réponse à l'enjeu d'un urbanisme durable (maisons rénovées ou neuves en centre-bourg et en renouvellement urbain, constructions sur division parcellaire ou sur petites parcelles en ville, habitat groupé et ensembles de logements...).

Les 19 candidatures ont été réparties dans deux catégories : construction neuve, et réhabilitation / extension d'une habitation, puis présentées en novembre à un jury composé d'un collège d'élus et de professionnels qui ont désigné 6 lauréats dont deux prix spéciaux.



PRIX DES MAISONS DU MORBIHAN - Édition 2019

Le Prix des Maisons du Morbihan s'inscrit dans les orientations du CAUE à savoir « renforcer son rôle d'animateur promoteur de la qualité architecturale, urbaine et paysagère au moyen d'actions de sensibilisation élargie ».

Pour ce prix qui a pour objectif de promouvoir les réalisations de qualité qui tendent vers « un urbanisme durable », les critères de sélection ont été :

- La qualité de la composition d'ensemble, du parti architectural et de son intégration dans le site,
- L'originalité de la création et de la mise en œuvre du projet,
- Le cadre de vie et la qualité d'usage du logement,
- L'économie globale du projet,
- L'intégration des enjeux environnementaux.



Cérémonie de remise des prix

Objectifs du Prix des Maisons du Morbihan :

- *Faire connaître les réalisations morbihannaises de qualité,*
- *Valoriser les constructions les plus innovantes et les plus vertueuses, les plus intéressantes en matière de soins apportés dans la conception et la réalisation, et au regard de qualité d'usage pour les utilisateurs,*
- *Encourager la vitalité créative de notre département en matière d'architecture, d'urbanisme et d'environnement,*
- *Sensibiliser le grand public à l'architecture patrimoniale et/ou contemporaine,*
- *Promouvoir le dialogue entre maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre en mettant l'accent sur la qualité des projets, véritable valeur ajoutée souvent issue d'une bonne collaboration entre les différents acteurs,*
- *Faire connaître le CAUE du Morbihan et sa mission d'intérêt général.*

PRIX DES MAISONS DU MORBIHAN - Édition 2019

Maison NEUVE

LAURÉAT
1^{ER} PRIX

UN MONOLITHES DE PIERRE



Maître d'œuvre : F. COSTEL
Surface du terrain : 700 m²
Surface utile : 218 m²



©F. Costel

Ce projet, lauréat de la catégorie Maison Neuve réalisé par l'architecte Fabienne Costel, se compose de trois maisons individuelles. Le terrain, très arboré, comporte des pins centenaires de 30m de haut, au milieu desquels l'architecte est venue « glisser » son projet. Chaque maison s'apparente à un bloc de schiste suspendu dans les arbres, posé sur un rez-de-chaussée entièrement vitré, en retrait des façades de l'étage, dont ainsi une sensation d'extrême légèreté et de transparence. Le jury a particulièrement apprécié le travail d'intégration complexe préservant le système racinaire des arbres, la qualité de la composition architecturale, et le choix de matériaux durables.

EXTENSION et/ou RÉHABILITATION d'une habitation

LAURÉAT
1^{ER} PRIX

MÉTAMORPHOSE



Maître d'œuvre : M. YENCE
Surface du terrain : 1 600 m²
Surface utile : 180 m²



©M. Kérzozoré

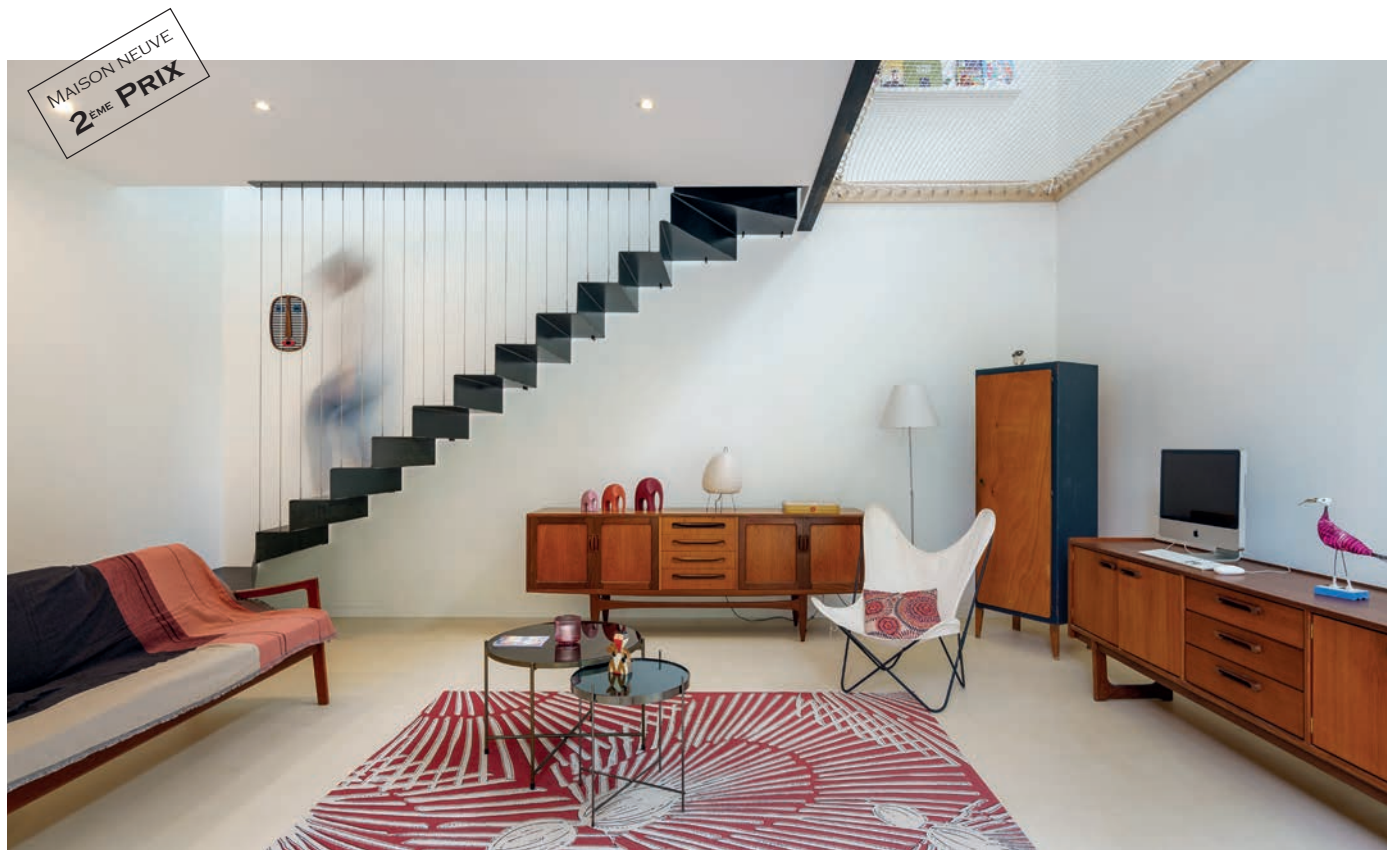


Avant



Après

Ce projet de réhabilitation porté par l'équipe Mathilde Yence - Coline Kérzozoré - Thierry Legrand, est l'histoire d'une modeste longère qui fait peau neuve. En pleine campagne, un volume épuré remplace la maison néo-bretonne. Malgré la surélévation et l'extension de la maison, sa complète métamorphose respecte l'architecture locale et s'harmonise au paysage. Le jury a été séduit par le travail de la lumière, et la qualité des espaces de vie.



Maison «An Unan», MSR Architecture

LES ÉMISSIONS « ARCHI A L'OUEST »

Les CAUE bretons ont coproduit avec la chaîne TEBEO les émissions ARCHI A L'OUEST dans le cadre des missions de sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme.

*Réhabilitation d'une ancienne maison de bourg en épicerie/bar afin d'en faire un lieu multigénérationnel.
Emission du 28 mars 2019*



*Présentation du colloque « Territoires responsables et innovants » du 26 novembre 2019 à Vannes au Palais des Arts.
Emission du 26 septembre 2019*



Emission autour de l'architecture du barrage de Guerlédan et valorisation de sa dimension patrimoniale. Réalisée en juin 2019, celle-ci évoque les différentes mises en œuvres du matériau « béton » faisant suite à une collaboration du CAUE sur l'exposition « Béton », réalisée par le musée Electrothèque de Guerlédan.



SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE

Projet Éducation Artistique et Culturelle (EAC)



*Architecture à l'école, architecture de l'école
Aborder l'architecture par les arts*

L'année scolaire 2018/2019 a été une année « CONSTRUCTIVE ».

Elle nous a permis de déployer dans 20 classes de la maternelle jusqu'au collège deux dispositifs fondamentaux qui sont l'expérimentation de la construction et la pratique artistique autour du thème de l'architecture.

Axes principaux de notre démarche de sensibilisation la culture architecturale en milieu scolaire, nous avons mis en place de janvier 2019 à mai 2019 des séances avec 13 classes dans 4 écoles MARZAN, NIVILLAC, PENESTIN et FEREL.

L'Ecole « berceau » à FEREL a bénéficié d'un projet EAC (financé avec le soutien de la DRAC) avec les graveurs du collectif La Maison, et consolide notre approche d'« aborder l'architecture par les arts ». Une restitution collective a été organisée le 28 mai à l'école de Ferel sous la forme d'une exposition et de la diffusion de cartes postales à l'ensemble des élèves des 4 écoles.

Graveurs - Collectif La maison (Jean-Marie Flageul et Jean Baptiste Cautain) - <https://laisonedition.wordpress.com/>







Des ateliers de construction et d'assemblage avec des mini-briques Teiffoc et des cartons d'archives.

SENSIBILISATION

Les écoles publiques de Plumelec (Ecole de la claie 5 classes doubles niveaux) et de Plougoumelen (Ecole Philippe Merrieu 1 classe) ont bénéficié des séances « architecture à l'école, architecture de l'école » et des ateliers de construction et d'assemblages « Ça va archicartonner ».

Il s'agit d'un atelier-jeu de construction éphémère et collaboratif conçu par Heleen Statius-Muller pour le CAUE 56 en 2017. Il est référencé dans le catalogue et exposition « La ville en jeux ». www.ville-jeux.com

SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE

Projet Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

L'école Brizeux à Vannes, en restructuration et extension pendant l'année 2018 a permis l'organisation d'une visite du chantier avec les élèves de l'école primaire.

L'inauguration en mars 2019 a permis de revenir sur les travaux pédagogiques réalisés sur l'architecture de l'école depuis 2016.

Projet EREA de Ploemeur ; Séances de culture architecturale et techniques constructives avec les élèves en CAP Maçonnerie.

Photo séance de projection. Film doc FLW



La valise pédagogique « un bâtiment, un architecte » d'arc en rêve, Cité de l'architecture, a été utilisé pour des séances au collège Jules Simon de Vannes.

La classe de 3^{ème} a travaillé sur l'histoire du bâtiment ex-cpam en réhabilitation.

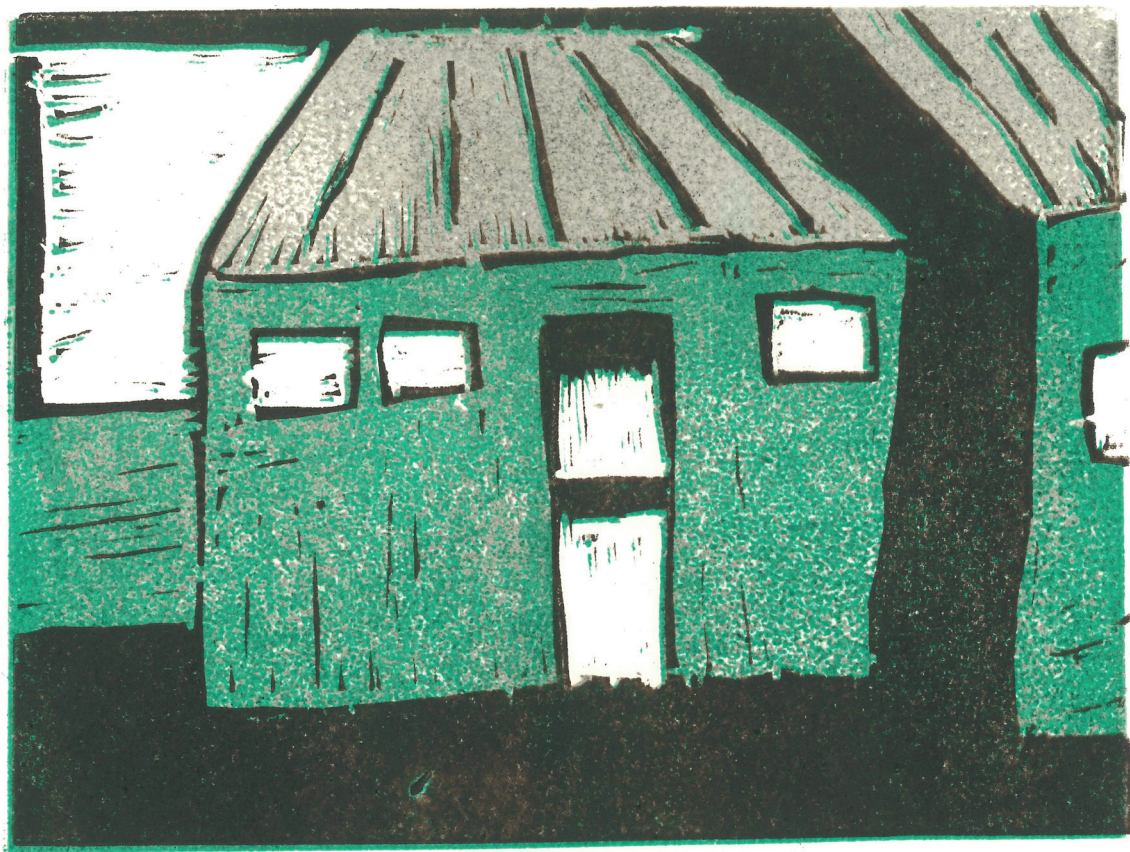
Participation au Forum ESPE Février 2019 (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education) : présentation des outils pédagogiques du caue et rencontre avec les étudiants.





116

Héloïse



4/4

Lerrand-L

CAUE : ESPACES PUBLICS DU CENTRE BOURG

Réflexions préalables à la requalification des espaces publics du centre bourg de Plougoumelen

DÉMARCHES ET CONCERTATION

Conscients de la nécessité de réfléchir sur le devenir à l'avenir du centre bourg et de faire évoluer les modes de déplacements, les services et les espaces, les élus ont souhaité enrichir le pré-diagnostic et le devenir de ce territoire par une meilleure connaissance des attentes et des préconisations avec l'aide d'un groupe d'habitants volontaires. Cette vision élargie doit permettre de faciliter les décisions des élus sur ce projet d'aménagement et de définir les priorités et le phasage. Cette démarche doit également permettre une meilleure association des usagers à la prise de décisions. La municipalité a mandaté fin 2017 le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) afin de mener cette réflexion concertée et approfondie sur le réaménagement du centre bourg et des environs de la salle de sport. Le CAUE réalise des études prospectives pour les communes, des diagnostics urbains et propose des scénarii et des recommandations aux collectivités pour un aménagement qualitatif et durable. La municipalité, très attachée à la démocratie participative, a souhaité avec le CAUE mettre à contribution les habitants pour ce projet. C'est ainsi qu'un comité de pilotage de 25 personnes a été créé à l'été 2018. Il comprend : des commerçants et artisans, des actifs et des retraités, des représentants des écoles, des personnels de santé, des assistantes maternelles et du culte. La concertation a débuté à l'automne 2018 par une balade urbaine à la découverte des lieux. Par la suite trois ateliers ont été animés par le CAUE, en l'absence des élus, de manière à recueillir plus librement les avis et les souhaits de la population.

Les premières constatations :

- **Circulation** : Notre bourg est traversé par une route D101 avec un trafic routier de 2000 véhicules jour et les automobilistes roulent bien trop vite. La circulation des piétons et des cyclistes est parfois périlleuse. La visibilité sur le rond point de l'église est médiocre.
- **Attractivité commerciale** : Le centre bourg perd de son attractivité et ce constat interpelle les habitants, affecte la qualité de vie et la cohésion sociale. La dévitalisation est un enjeu important car les habitants souhaitent maintenir un centre-bourg dynamique attractif et animé.

Les premières propositions :

Un des enjeux essentiels est de favoriser la marche à pied au quotidien en renversant la hiérarchie des modes de déplacement pour penser d'abord aux piétons. Ainsi, la manière de concevoir notre bourg doit évoluer significativement afin de retrouver un certain équilibre entre les divers modes de déplacement et de remettre les piétons au cœur même de ce réaménagement. Pour rendre le plus agréable possible les trajets, il est proposé de diversifier les aménagements paysagers (arbres, fleurs, allées vertes, points d'eau, etc.). Ces aménagements doivent permettre aux piétons de flâner, de jouer ou se détendre dans l'espace public en aménageant des zones spécialement dédiées autour de l'église, du puits fleuri, au

cœur du bourg. Enfin, l'aménagement des voiries doit privilégier le piéton tout en maintenant un juste équilibre avec la présence des véhicules. Très concrètement, le groupe d'habitants volontaires a proposé un phasage et les aménagements hiérarchisés suivants :

► Aménagements à court terme Penser aux aménagements facilement réalisables dans un avenir proche

- Des commerces et des services plus nombreux
- Un environnement arboré dans un large périmètre autour du centre bourg
- Une maison médicale
- Des aménagements esthétiques des rues qui réduisent la vitesse des voitures
- Une pharmacie

► Aménagements à moyen terme

Penser à l'avenir un peu plus éloigné dans le périmètre d'action du réaménagement du centre bourg.

- Un espace de vie concentré autour de la place centrale (animation commerciale et culturelle, présence d'un marché.
- Un cœur de bourg « piéton »
- De nombreux jeunes couples installés grâce à des réserves foncières créées
- Une cohabitation des vélos/voitures/piétons

► Objectifs à long terme

Penser dès maintenant à l'avenir encore plus éloigné après le réaménagement du centre bourg.

- Un square, une terrasse, un espace de convivialité « avec ou sur le Train »
- Des lignes de transport vers Auray et Vannes fréquentes
- Une résidence seniors
- L'enfouissement des lignes électriques
- Des liaisons vertes inter-quartiers densifiées

En conclusion, le défi qui se pose est d'identifier parmi les aménagements proposés ceux qui sont prioritaires et ceux qui rentrent dans le périmètre des termes de références des études de réaménagement du centre bourg. Ainsi lors de la concertation d'un groupe d'habitants volontaires, à l'unanimité à rappeler ses principales priorités :

- Concevoir un nouveau plan de circulation avec un contournement du centre bourg
- Remettre le piéton au cœur du bourg
- Optimiser de l'attractivité commerciale du centre bourg
- Orienter des espaces publics de qualité tout en combinant à la fois la mise en place de nouveaux usages (piétons) et un lieu de vie convivial et apaisé.

Ainsi, en intervenant sur l'espace public, le bourg retrouvera sa lisibilité, les habitants leur confort d'usages et la convivialité. Notre patrimoine urbain tout comme notre entrée de bourg seront mieux mis en valeur. Il s'agit aussi de concevoir un espace fonctionnel pour répondre aux problématiques de stationnement et de circulation mais également de créer un espace convivial et paysagé en cœur de bourg.

Vie Municipale
Actualités de la commune

Bulletin communal
Janvier 2019 N°10

Conseils en architecture. Un rendez-vous gratuit proposé aux particuliers



Ronan Loas, le président du CAUE (ci-dessus, à droite), peut s'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire pour mener à bien les missions de conseil en architecture, dont le nouveau directeur Hervé Maccaer (à gauche), qui est également chef du service habitat pour le département.

Photo Fabrice Bureau

Le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est une association proche du conseil départemental dont la mission d'intérêt général est le conseil en architecture, avec le souci de préserver et valoriser le cadre de vie et les particularités locales. Son action de conseil, gratuit, va en direction des collectivités locales - 200 communes sont adhérentes - pour près de 80 % de son activité. Mais également des particuliers, pour des projets de construction, extension ou rénovation, en dehors de toute maîtrise d'œuvre.

À l'occasion des 40 ans du CAUE du Morbihan cette année, son président, Ronan Loas (qui est aussi maire de Plomeur), a voulu rappeler son rôle important dans le paysage urbain morbihannais. « Cette année, la communication sera améliorée en vue de sensibiliser davantage de publics en orientant les porteurs de projets (particuliers, élus, écoles) via son activité de conseil, de formation et d'information ».

Conseils avant

un investissement important

Le CAUE dispose d'un pôle administratif et d'une équipe composée de quatre architectes DPLG, deux urbanistes, une environnementaliste et une historienne de l'art spécialisée sur la sensi-

bilisation et la pédagogie. Le prix des maisons du Morbihan permet de valoriser le travail des architectes et la plus-value d'une réflexion de qualité sur le bâti.

Construire, aménager ou rénover un bâtiment pour sa future habitation représente un investissement important, et le CAUE propose de bénéficier d'un conseil architectural gratuit et d'étudier les meilleures solutions constructives et techniques en fonction du budget.

Pour cela, il faudra se présenter à l'un des trois lieux de rendez-vous (Auray, Pontivy ou Vannes) avec un extrait du cadastre, un extrait du PLU, le relevé du bâtiment existant si possible, les orientations souhaitées.

« Le CAUE nous a accompagnés avec des conseils très pertinents d'un architecte sur deux projets : témoignage, de son côté, Nadine Le Goff-Carnec, maire de Saint-Nolff. L'aménagement de la maison communale, très dégradée, en un confortable cabinet médical pour les nouveaux médecins et leur patientèle, et une étude d'aménagement du bourg avec pour points particuliers les flux de circulation et la qualité du développement de Saint-Nolff ».

► Pratique

Contact : Tél. 02 97 54 17 35
conseil@caue56.fr

Le centre bourg affiche un nouveau visage

Symbole de renouveau et promesse d'avenir, ce sont les enfants de l'école qui, samedi matin, sur le parvis de l'église, ont lancé l'inauguration du nouveau bourg.



Les enfants de l'école ont ouvert l'inauguration d'un centre bourg métamorphosé par douze mois de travaux. | OUEST-FRANCE

Un spectacle de cirque, fruit du travail de l'école avec la compagnie Équilibre, d'Auray, a permis à la municipalité d'associer un maximum d'habitants de tous âges, et pas seulement les personnalités officielles, à l'inauguration d'un bourg avantageusement métamorphosé.

La rénovation et l'aménagement du bourg étaient le projet phare des élus au début de leur mandat. Les objectifs : l'amélioration du cadre de vie, la sécurité routière, l'accessibilité et l'infiltration des eaux pluviales.

Pour bâtir son projet, le conseil municipal a sollicité l'aide technique du Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE), et visité différents sites. Le cabinet d'architecte paysagiste Ersille et le cabinet de maîtrise d'œuvre ECR ont accompagné la réalisation des travaux.

Modernité et respect du bâti ancien

« Les modifications envisagées étaient fortes. Les projets de changement peuvent parfois être controversés. Nous y avons eu droit », a reconnu le maire, Bernard Le Breton. Il avait réuni plusieurs fois la population pour l'associer à la réflexion. Démarrés en décembre 2017, les travaux ont duré un an.

Aujourd'hui, les avis quasi unanimes des Radenais et des personnes extérieures sur la qualité de l'aménagement confortent les choix des élus. Le rétrécissement de la chaussée au profit des piétons et des cheminements doux a apaisé la circulation. Le traitement paysager des espaces publics, couplé à l'effacement des réseaux aériens et à un nouvel éclairage public, donne au centre bourg un nouveau visage, conjuguant modernité et respect du bâti ancien.

Le centre y gagne de l'attractivité. « Depuis le début du projet, cinq maisons à vendre dans le centre ont trouvé preneur. Nous accompagnons également un projet de reprise de commerce, dans les mois à venir », a souligné le maire.

Le réaménagement du front de mer sera concerté

Pour cette 5^e et avant-dernière réunion de quartier, près de cent riverains du Fort-Bloqué et des villages environnants étaient présents. Selon le maire, aucun plan n'est déjà acté.

Le projet

Au terme d'une heure et demie de présentation des projets communaux dans leur ensemble et de quelques zooms spécifiques sur Fort-Bloqué, les habitants ont eu la parole.

Faire travailler les habitants

L'année dernière, à la même époque, les grandes lignes de deux projets de refonte totale du front de mer, étaient proposés par le CAUE 56 (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement).

Cette fois, le maire a précisé qu'aucun plan d'aménagement n'était déjà acté et qu'il comptait faire travailler les habitants sur ce projet : « Ce qui manque au Fort-Bloqué, c'est une véritable centralité commerciale, le trait de côte est actuellement monotone et l'on voit trop la voiture. L'idée est de donner envie de s'arrêter sur le site et d'apporter du confort en créant un espace assez naturel et en intégrant une connexion avec le camping de l'Atlantys. Il faut remettre de la cohérence tout en intégrant la spécificité du secteur, classé en zone sensible avec Natura 2000. Il y a un potentiel avec 600 passages par jour, 400 piétons et 200 cyclistes. On a de la chance d'avoir du foncier disponible. Cela permet d'ouvrir la réflexion ».

Rendez-vous à l'automne

La signature d'un Contrat d'attractivité



A quoi ressemblera le front de mer de Fort-Bloqué ? Il faudra attendre la phase de concertation lancée à l'automne prochain pour le savoir. | D'après : Ouest-France

touristique (CAT) doit permettre de bénéficier d'un soutien financier du conseil départemental. Pour Fort-Bloqué, le budget total estimé est de 3 380 000 € avec une subvention départementale de 336 250 €. « Sans ce CAT, précise le maire, Ronan Loas, le projet aurait été fait à la saint-glinglin ».

La concertation sera lancée à l'automne ainsi que l'étude foncière. Un cabinet sera mandaté pour accompagner la réflexion. L'année

2020 sera consacrée à l'étude d'aménagement avec un début des travaux escomptés à 2021.

Communs de villages

Le secteur du Fort-Bloqué compte encore 13 communes de villages représentant près de 58 000 m².

Le conseil municipal d'octobre 2018 avait procédé à une saisine auprès du préfet pour demander le transfert afin que la commune puisse en devenir propriétaire. « On attend

toujours le retour du préfet, explique Ronan Loas. Mais cela ne va pas nous empêcher de commencer quelques travaux peu coûteux, notamment une remise au propre de certains espaces avec des trous d'eau. Quand on sait que la ville a construit, il y a quelques années, l'école du Fort-Bloqué sur un commun de village, sans en être propriétaire, effectuer ces quelques aménagements ne devrait pas poser de problème ».

Noyal-Pontivy. La démolition de la maison de retraite Bon Repos a démarré

Les machines ont commencé à grignoter les murs de l'ancienne maison de retraite Bon Repos à Noyal-Pontivy, jeudi 6 juin. Elles ont trois semaines pour laisser place nette sur un site qui accueillera une future halle de commerces ambulants.



Depuis jeudi 6 juin, l'entreprise DBS Démolition de Tréfléon, a commencé la déconstruction de l'ancienne maison de retraite de Bon Repos, à Noyal-Pontivy. | OUEST-FRANCE

Les murs de l'ancienne maison de retraite tombent. Après les travaux de sécurisation du site et de désamiantage, les machines ont entamé la déconstruction de la maison de retraite de Bon Repos à Noyal-Pontivy, jeudi 6 juin 2019.

Trois semaines pour laisser place nette

Une pelle chenillée de l'entreprise DBS Démolition, munie d'une grosse pince pour séparer les composantes des matériaux à recycler, a commencé à grignoter les murs du bâtiment. Le chantier de démolition doit encore durer environ trois semaines, afin de laisser place nette pour un réaménagement du site.

L'espace libéré doit accueillir une halle divisée en deux parties destinée aux commerçants de passage. Des sanitaires publics seront également construits.

En attendant, la rue Joachim-Le-Strat restera fermée durant toute la durée des travaux de démolition.

« Nos conseils s'adressent aussi aux particuliers »

Questembert — Peu connu du grand public, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement est un outil au service des communes, mais aussi des particuliers.

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) a tenu, jeudi soir, son assemblée générale départementale à l'Asphodèle. L'occasion pour son président, Ronan Loas, vice-président du Conseil départemental et maire de Ploemeur, de dresser le bilan de l'année avec, notamment, l'arrivée d'un nouveau directeur, Hervé Mocier.

En 2019, 85 études ont été réalisées au profit des communes du département et un soutien important a été apporté dans le cadre de l'appel à projet régional en faveur du dynamisme des centres bourg ruraux. À ce titre, quatre communes du territoire de Questembert Communauté ont été soutenues en 2018, « dont trois lauréates ».

Mais les actions du CAUE ne se limitent pas aux communes. « Nous conseillons également de nombreux particuliers », grâce à une équipe de onze salariés, dont quatre

architectes, deux urbanistes, deux paysagistes et deux techniciens de bureau. « Des conseils en amont d'un projet qui permettent de gagner du temps. »

Valoriser les architectes

Du côté des projets 2019, en collaboration avec l'automne sur le thème : valoriser ma commune par la transition écologique, puis la biennale du fil des maisons du Morbihan. Un prix qui a pour objectif « de valoriser notre architecture et le métier d'architecte », précise Ronan Loas, notant que « moins de 5 % des maisons individuelles sont réalisées avec l'appui d'un architecte. » Ce prix permet de montrer la plus-value d'une réflexion de qualité sur le bâti et de promouvoir des auteurs. C'est également « une action ressource avec une exposition qui tourne dans les communes du département » et permet de glaner des idées en découvrant des maisons innovantes.



Hervé Mocier, nouveau directeur du CAUE ; Ronan Loas, président ; Frédéric Falet, architecte conseil, et les membres de l'association Habitat participatif de l'Ouest (Maryvonne Lohiau, Annie Bataille et Jean-Baptiste Bouyer).

(Ouest-France - Ouest-France)

À l'issue de l'assemblée générale, des membres de l'association Habitat participatif de l'Ouest ont présenté une conférence pour mettre en lumière les différents projets dans le département et leur démarche.

Jeudi 11 Juillet 2019

Un prix pour les maisons originales

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement veut mettre en valeur les réalisations vertueuses.

« On dit souvent qu'avoir recours à un architecte coûte cher. Ce n'est pas forcément vrai. Et cela permet de faire de meilleurs choix », assure Ronan Loas, le président du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Morbihan. Pourtant, seulement 5 % des maisons « passent entre les mains d'un architecte ».

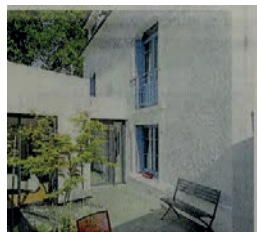
Le CAUE est une association qui regroupe 189 adhérents (communes et intercommunalités) Il accompagne collectivités et particuliers dans leurs projets de constructions et/ou rénovations.

L'association organise également un concours, qui met en valeur les nouvelles réalisations. Intitulé simplement « Prix des maisons du Morbihan », il porte une « attention particulière aux constructions économes en énergie et vertueuses dans le choix des matériaux utilisés ».

Trois catégories

À travers ce prix (4^e édition), il s'agit aussi de promouvoir les réalisations présentant un intérêt durable en termes d'urbanisme durable. Par exemple des maisons rénovées ou neuves en centre-bourg et en renouvellement urbain, des constructions sur division parcellaire ou sur de petites parcelles en ville, de l'habitat regroupé.

« On prône la densification, pour éviter la consommation de terrains agricoles », rappelle Frédérique Fal-



Un exemple (à Lorient) d'une maison primée lors du précédent concours organisé par le CAUE 56, dans la catégorie « réhabilitation/extension ». Photo: DR

let, architecte conseil au CAUE.

Jusqu'au 20 septembre, le concours est ouvert à tous les maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage privés ou publics (réalisations non présentées lors des précédentes éditions). Trois catégories sont proposées : constructions neuves, réhabilitations et/ou extensions d'une habitation, habitat groupé/ensembles de logements.

Le jury, qui rendra son verdict avant Noël, est composé d'élus, de professionnels de la construction, d'architectes, de paysagistes... La précédente édition du concours avait rassemblé environ 25 participants.

Catherine JAOUEN.

Renseignements : www.caue56.fr

Une réflexion sera menée sur l'avenir des bourgs

Evellys — La municipalité lance, le 19 octobre, une réflexion sur l'aménagement des centres bourgs : réunion publique, balade, pique-nique, inauguration de la Maison de projets.

Le projet

Evellys a la particularité d'avoir trois centres-bourgs. Elle entend les conserver, mais elle a aussi besoin de les redynamiser et de leur donner une identité commune. La municipalité a d'abord commandé un diagnostic au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Puis, elle a chargé le cabinet Liap, agence en urbanisme et paysagisme de Rennes, d'une étude sur l'aménagement des centres-bourgs.

S'appuyant sur le diagnostic du CAUE, l'agence Liap, en partenariat avec les agences Quarta (Vannes) et Adéquation (Nantes), travaillera jusqu'en mars sur un projet de territoire qu'elle restituera, à terme, lors d'une réunion publique. Elle donnera des pistes, sous forme de fiches actions pour un projet d'aménagement par étapes, assorti d'une estimation financière.

Une Maison des projets pour communiquer

Une journée participative et festive, samedi 19 octobre, marquera le lancement de la réflexion avec la population. « Il s'agit de laisser s'exprimer le sentiment de chacun, afin de révéler l'identité des bourgs à partir de leurs habitants », explique Claire-Marie Bonnard, urbaniste de Liap.

Au programme : une réunion de présentation du projet, à 10 h, à la salle Avel Dro de Nazin, suivie d'une balade à vélo (ou en voiture, selon chacun) dans les trois bourgs, entrecoupée d'un pique-nique, à Moustoir-Remungol, au parc du Touron. La journée s'achèvera à Remungol, avec l'inauguration de la première Maison



Agathe Corrigan, responsable administrative d'Evellys, et Gérard Corrigan, maire, ont accueilli Maxime Paillet et Claire-Marie Bonnard de l'agence Liap, pour une première visite de terrain des centres-bourgs. Photo: Ouest-France

des projets.

Habitat vacant de la commune. Investi ponctuellement pour l'occasion, la Maison des projets est un outil de communication, un lieu où les gens pourront s'exprimer et échanger librement. Elle accueillera des ateliers, des expositions, des plans, des photos, etc. « Les habitants pourront ainsi apporter leur parole, ajouter leurs propres propositions au diagnostic du CAUE par rapport aux points faibles des bourgs ». Vétérane outil de communi-

cation, la Maison des projets bougera ensuite de Remungol à Nazin, puis à Moustoir-Remungol.

Des acteurs multiples

Les architectes travailleront avec les commorçants, « pour valoriser les vitrines, recréer du lien, et permettre ainsi aux services présents de perdurer ». Les écoles seront invitées aussi à réfléchir à l'identité de la commune : « Il s'agit de se sentir habitant d'Evellys dès le plus jeune âge. » Le projet continuera aussi

d'associer des partenaires institutionnels, CAUE, Centre Morbihan communautaire, Établissement public foncier, et un comité d'élus municipaux sera chargé d'acter les décisions.

En bout de course, le cabinet Liap remettra à la municipalité un plan guide avec des phrasages dans le temps et des priorités. Il comportera des propositions « pour révéler la commune à travers des aménagements peu onéreux, mais capables de lui redonner une esthétique ». Une sorte de boîte à outils pour la suite.

Coup de projecteur



1 « En monolithe de pierre », premier prix maison neuve

« Un monolithe de pierre », de Fabienne Coste, architecte à Lorient, a séduit le jury par son intégration dans son environnement et sa qualité architecturale. Cette maison en deux parties a été construite sur un terrain issu d'une division de parcelle. 2 200 m² de gîte du Morbihan, dans une zone soumise à autorisation des Bâtiments de France. L'architecte a insisté sur les arbres existants et a joué avec une matière locale, le schiste, en traitant avec le volume des espaces. Un budget de 2 000 €/m², le projet répond à la RT 2012.

Photo: Nicolas Poirier/Grand Architecte

Six Maisons du Morbihan pour construire l'avenir

Comment construire demain ? Comment faire revivre des maisons anciennes ? Le concours Maisons du Morbihan de CAUE éclaire des réalisations exemplaires. Parce que la maison est notre environnement et qu'elle a un impact sur l'environnement. Visite...



Photo: Thomas

2 « Néomorphe », premier prix réhabilitation extension

Le jury a choisi « Néomorphe », une maison d'habitation rénovée. Ce projet de l'architecte Mathilde Verhaeghe à Lorient-Baden est une réhabilitation des années 1970 face à la baie de Lorient. Une maison neuve et ancienne, le style et les matériaux de la maison 1970. Rénover, mais aussi la double porte, la maison à l'extérieur se fond dans le paysage. Le projet, autour de 2 600 €/m², intègre matériaux locaux, panneaux solaires, récupération des eaux pluviales.

330
conseil architectureaux gratuits ont été donnés cette année par le CAUE sur des projets particuliers. Pris de la maison au stade de l'acquisition, le moment le plus porteur.



Photo: Thomas Poirier/Grand Architecte

3 « Charcoal », deuxième prix réhabilitation extension

Le jury a choisi « Charcoal », une maison d'habitation rénovée. Ce projet de l'architecte Charles Charlier à Lorient a séduit le jury par son intégration dans son environnement et sa qualité architecturale. Cette maison en deux parties a été construite sur un terrain issu d'une division de parcelle. 2 200 m² de gîte du Morbihan, dans une zone soumise à autorisation des Bâtiments de France. L'architecte a insisté sur les arbres existants et a joué avec une matière locale, le schiste, en traitant avec le volume des espaces. Un budget de 2 000 €/m², le projet répond à la RT 2012.



Photo: Thomas

4 « Maison An-Uan », deuxième prix maison neuve

C'est aussi pour son intégration dans son environnement que « Maison An-Uan » à Auray est distinguée. L'architecte Marie-Sophie Rollot de MSR Architecte a composé avec un terrain aride et pierre, en tenant compte de la qualité de son environnement. En habiter pour une façade urbaine et en nature bois pour les deux parties. 2 200 m² de gîte du Morbihan, dans une zone soumise à autorisation des Bâtiments de France. L'architecte a insisté sur les arbres existants et a joué avec une matière locale, le schiste, en traitant avec le volume des espaces. Un budget de 2 000 €/m², le projet répond à la RT 2012.



Photo: Thomas

5 « Quilberon », prix spécial habitat groupe

« Quilberon », le projet de l'architecte Charles Charlier à Lorient a séduit le jury par son intégration dans son environnement et sa qualité architecturale. Cette maison en deux parties a été construite sur un terrain issu d'une division de parcelle. 2 200 m² de gîte du Morbihan, dans une zone soumise à autorisation des Bâtiments de France. L'architecte a insisté sur les arbres existants et a joué avec une matière locale, le schiste, en traitant avec le volume des espaces. Un budget de 2 000 €/m², le projet répond à la RT 2012.



Photo: Thomas

6 « Maison TSR », prix spécial performance environnementale

Le jury a choisi « Maison TSR », une maison d'habitation rénovée. Ce projet de l'architecte Thomas R. à Lorient a séduit le jury par son intégration dans son environnement et sa qualité architecturale. Cette maison en deux parties a été construite sur un terrain issu d'une division de parcelle. 2 200 m² de gîte du Morbihan, dans une zone soumise à autorisation des Bâtiments de France. L'architecte a insisté sur les arbres existants et a joué avec une matière locale, le schiste, en traitant avec le volume des espaces. Un budget de 2 000 €/m², le projet répond à la RT 2012.

Inscrire son nid dans le paysage

Point de vue

Catherine Lenach

En 2012, le CAUE (*) lançait un concours des Maisons du Morbihan. Son objectif : faire connaître des projets innovants auprès du grand public et promouvoir une réflexion globale autour de l'habitat. « Des options nouvelles », rappelle Frédéric Thallier, l'un des architectes du conseil de l'association.

Engagé en matière de paysage, le jury a pu constater que les personnes propriétaires de leur logement croient (58 % en 2018 selon l'Insee). Et la préférence d'autant plus novatrice que « 70 % de ce qui se construit en France n'a pas la signature d'un architecte », regrette Pascal Dubaut, président de la Maison de l'Architecture de Bretagne, membre du jury.

Pour la 4^e édition du prix, une vingtaine de projets était en lice dans trois catégories : maisons neuves, réhabilitations, extensions et habitat groupe. « L'évolution environnementale des bâtiments fait plaisir », constate Pierre Le Bouc, conseiller énergie devant la qualité des bâtiments.

« Pouvoir montrer des exemples de réhabilitation en centre-ville est essentiel. Ce sont les demandes que nous avons au quotidien », plaide Gérard Guillemin, maire de Montebello. Sur le littoral comme dans les secteurs sauvegardés, les contraintes d'urbanisme sont fortes. « Elles servent à mettre en regard de l'efficacité énergétique », estime Roxane Le Deleclerc, maître de conférences à l'UBS, mais elles poussent aussi les architectes à la créativité. Finalement, le jury a distingué six réalisations. Avant une exposition itinérante, la remise des prix interviendra le 18 décembre au conseil départemental sans l'occasion de les découvrir. Visite en avant-première...

* CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Mardi 15 Octobre 2019

Deux journées dédiées à l'architecture

Visites guidées, conférences et table ronde sont au programme de ce week-end architectural, samedi et dimanche.



La MAeB, l'ordre des architectes de Bretagne, la CAUE 56 et la Ville se sont associés pour ces journées nationales de l'architecture.

(Photo: Ouest-France)

La 4^e édition des Journées nationales de l'architecture aura lieu les 19 et 20 octobre. Ce sera l'occasion pour le grand public de découvrir l'œuvre de l'architecte Bernard Guilloët. Né en 1929, installé à Vannes de 1963 à 1996, il a marqué le paysage breton par ses réalisations.

« Il a travaillé avec une grande liberté avec laquelle il a pu s'exprimer, commente Xavier Flaud, architecte. Il avait une vraie conviction architecturale. »

Si sa création la plus emblématique à Vannes est le bâtiment des archives départementales, Bernard Guilloët a beaucoup œuvré dans les quartiers, notamment à Clescoët.

« Il a proposé quelque chose de différent pour l'habitat collectif, dès 1977, souligne Heleen Statius-Muller, du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Morbihan (CAUE 56). Il a créé de l'habitat,

pas des logements. »

Samedi 19 : visites guidées des archives départementales, à 9 h 30 et de l'hôtel de ville de Séné, à 11 h ; de 14 h à 18 h 30, colloque à la médiathèque d'Arradon en présence de Bernard Guilloët ; conférences de Daniel Le Couëdic, architecte et historien, et de Christophe Guilloët, architecte ; visite guidée de la médiathèque et table ronde animée par Jean-Louis Violeau, sociologue.

Dimanche 20 : 10 h, visites guidées de deux maisons individuelles à Arradon, Kertrhuil et Nabrehuill, avec Heleen Statius-Muller, Gilles Arié et Christophe Guilloët, architectes ; 14 h 30, visites de logements sociaux dans le quartier de Clescoët et rue de Rohan, à Vannes.

Visites guidées, gratuites et inscription au 02 99 79 18 39 ou par mail à projet@architecturebretagne.fr

Environnement. Le CAUE 56 invite au partage de solutions



Olivier Mocquer, directeur du CAUE, et Frédéric Fallet, architecte conseil.
(Photo Catherine Lussat)

Parler d'environnement n'est pas déprimant. Pour son troisième colloque, le CAUE (*) du Morbihan propose de rencontrer des experts et de partager des expériences. Décryptage avec Olivier Mocquer, directeur de l'association.

> L'activité du CAUE, c'est d'abord le conseil aux collectivités, ensuite et gratuitement aux particuliers. Pourquoi organiser un colloque ?

Olivier Mocquer : Judgement parce que notre mission est la sensibilisation à l'architecture. Plus nous voyons nos interlocuteurs tôt dans l'élaboration de leur projet, plus nous pouvons les aider à prendre en compte l'environnement. Ce colloque est un complément de sensibilisation. Il a vocation à toucher tous les publics : collectivités, architectes, associations, particuliers.

> Il y aura de grands noms à cette journée ?

Efficacement, nous avons invité Philippe Madec, architecte d'origine bretonne, expert auprès de l'Onu. Tout acte de construction a un impact sur l'environnement, y compris par les matériaux que l'on choisit. Philippe Madec prône l'écoconstruction. Il est aujourd'hui rattrapé par l'actualité, mais cela fait 30 ans qu'il expérimente. Avec un discours très positif, tourné vers le bien-être. Il parle de frugalité, mais heurte et critique. Nous recevons aussi Laure Planchais, architecte-paysagiste, grand prix national du paysage 2012 pour le parc du Grand-Pré, à Langueux (22). Le public pourra

ainsi entendre des scharits et, lors de trois tables rondes, avoir des témoignages, des exemples, des expériences.

> Autour de quels thèmes ?

La construction donc, pour son impact, mais aussi parce que de nouvelles techniques se développent autour de l'écoconstruction et de l'économie circulaire. Ensuite, en analysant la crise des gliets jaunes, nous avons estimé qu'elle posait la question de l'organisation du territoire, de l'aménagement et de l'urbanisation, notamment en milieu rural ou semi-urbain où il y a des impératifs de mobilité. Comment la rendre durable ? Dans les Côtes-d'Armor, à Erel, en Normandie, des initiatives sont en cours : garages solidaires, vélos-cargos... Enfin, nous évoquerons la nature dans l'espace urbain. C'est important en période de canicule pour éviter les îlots de chaleur, mais aussi lors de pluies pour limiter érosion et inondation. Sachant qu'il faut intégrer le zéro produit phytosanitaire et la diminution du personnel. Mais il y a des solutions. Et le grand public peut intégrer de nombreuses actions, dont certaines apportent d'ailleurs du lien comme les atouts de la biodiversité.

▼ Pratique

« Territoires responsables et innovants » mardi 20 novembre, de 9 h à 17 h, au Palais des arts de Vannes (à 9 h 45 architecture et écoconstruction, à 14 h 30 mobilité durable en territoire péri-urbain à 15 h 45 de la nature dans l'espace urbain). Gratuit sur inscription au 02 99 60 40 90 ou conseil@caue56.fr. En savoir : www.caue56.fr

(*) Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

FINANCEMENT



4/4

Prune B

COMPTES ANNUELS 2019

Préalable : ce budget est établi avec un déménagement dans les locaux du département en date estimée du 01/04/2019.

Le budget 2019 de 868 K€, présenté en équilibre, représente 77 % du budget 2018 et 78 % du réalisé prévisionnel 2018.

Les charges réalisées en 2019 :

1/ MASSE SALARIALE

La masse salariale s'élève à 675.5 K€ en 2019 contre 945 K€ en réalisé 2018 avec un différentiel de 29 %. Ce poste se décompose de la manière suivante :

- **Rémunérations et charges sociales** : ce poste s'élève à 650 K€ et représente 76 % du réalisé 2018. Cette baisse de 24% correspond à deux salaires en moins dans le budget, celui du poste de direction grâce à la mise à disposition de M. Mocaer par le département ainsi que le transfert de la secrétaire de direction au département à partir du mois d'avril 2019. A noter également une réduction des charges patronales à compter de janvier 2019 de 6 points pour les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC devrait générer une économie de 12 K€ pour le CAUE.
- **Provisions pour congés payés et compte épargne temps** : ce poste est estimé à 13 K€.
- **Charges exceptionnelles de masse salariale** : aucune charge exceptionnelle sur masse salariale n'est budgétisée.

- **Les autres frais de personnels** s'élèvent à 12.5 K€ et représentent 97 % du réalisé 2018. Ce poste comprend la médecine du travail, les chèques de table en baisse du fait des deux salariés en moins, ainsi que depuis 2017, une indemnité kilométrique vélo pour les salariés faisant l'effort de rouler à deux roues entre leur domicile et le CAUE56. Cette indemnité fait l'objet en 2019 d'une revalorisation à 400 € par an et par salarié.

2/ AUTRES CHARGES

- Le poste Formation et colloques s'élève à 24.5 K€ contre un réalisé 2018 de 26.5 K€ avec une prise en charge par le compte de branche budgétisée à hauteur de 10 K€. Les prises en charge des formations sont moins accordées par Uniformation compte tenu des budgets en baisse et des réformes en cours.
- Les frais de déplacement, des véhicules de service et de réception sont budgétisés à 18.5 K€ au lieu des 21 K€ du réalisé 2018 soit une baisse de 10 %. Les véhicules de services seront donnés au département et mise à disposition du CAUE, les frais liés au véhicule ne seront plus à la charge du CAUE à compter du 1^{er} avril 2019.
- Le poste d'honoraires expert-comptable, commissaire aux comptes et avocats s'élève à 17.2 K€. JM BRANELLEC a fait appel, de même M. PARFAIT après réception du jugement notifié en décembre 2017 qui le déboute lui aussi. Les jugements d'appel sont toujours en cours. 12 K€ d'honoraires d'avocat sont budgétisés pour le suivi de ces procédures.

- Le poste honoraire sur mission AUE concerne l'organisation d'une conférence pour l'AG, le reversement des indemnités du Conseil départemental aux architectes qui interviennent en collèges (2 K€) dans le cadre du dispositif EDD, l'organisation d'un colloque en 2019 et le financement d'une thèse universitaire.
- Le poste travaux d'impression, communication s'élève à 33 K€ contre 12 K€ au réalisé 2018. Il comprend l'édition du rapport annuel 2018, un tiers du coût des 10 émissions « archi à l'ouest » produites et diffusées sur Tébéo en 2019 et la budgétisation d'un nouveau plan de communication.
- Le poste location, charges locatives et entretien des locaux s'élève à 33 K€ soit 92 % du budget validé. Les charges locatives se sont avérées moins coûteuses que prévues.
- Le poste photocopieur s'élève à 3.5 K€ soit une diminution de 55 % du réalisé 2016 dû au renouvellement du matériel mi-2016 et du coût copie renégocié à la baisse. La consommation de copie a également diminué en 2018.
- Le poste location s'élève à 11.7 K€ ;
- Le poste photocopieur s'élève à 1 K€ ;
- Le poste maintenance informatique s'élève à 6.5 K€ ;

Il s'agit des coûts par poste jusqu'à la date du déménagement estimé au 01/04/2019

- Les charges financières diminuent de 33 % par rapport au

réalisé 2018, l'échéance des placements financiers sur 7 ans, étant arrivée à terme en février 2018, il n'y aura plus d'impôt sur les intérêts financiers à payer.

- La dotation aux amortissements estimée à 11.3 K€ comprend les dotations jusqu'à la date du déménagement.
- 27 000 € de charges comptables sont budgétisées pour les sorties des immobilisations :
 - le mobilier sera donné à des associations ainsi que le matériel informatique obsolète;
 - les véhicules de services seront donnés au département en contrepartie de leur mise à disposition pour le CAUE;
 - le matériel informatique récent sera vendu au prix de leur valeur comptable.
- Des frais de déménagement sont budgétisés à hauteur des indemnités de résiliation anticipée pour les différents contrats en cours.

Les produits réalisés en 2019 :

Cotisations des membres : 116.5 K€ budgétisées en 2019 en toute prudence compte tenu de l'approche des prochaines élections municipales.

De même en toute prudence 15 K€ de contributions financières des communes à la commande des études (forfait de 500 € à la commande et 250 € par jour au-delà de 15 jours).

Le Conseil départemental alloue 700 K€ au titre de l'exercice 2019, sur le produit de la taxe d'aménagement.

Les partenariats 2019 sont estimés à 10 K€ avec la compagnie des Ports du Morbihan et Pontivy Communauté pour son service ADS.

Les comptes à terme étant arrivés à échéance depuis 02/2018, il n'y a plus de produits financiers hormis les intérêts des livrets.

Les remboursements formations par le compte de branche des CAUE ont été budgétisés un minima à 10 K€ et représentent 58.5 % du poste de charges, « formation, colloques ».

Sont budgétisés 3 K€ de facturation repas pour l'organisation du colloque 2019.

Situation comptable 2019

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
Production vendue	33 787	49 252
Subventions d'exploitation	700 000	838 200
Reprises et Transferts de charge	5 700	56 285
Autres produits	132 481	154 387
Produits d'exploitation	871 968	1 098 123
Autres achats non stockés et charges externes	88 832	139 753
Impôts et taxes	31 062	64 563
Salaires et Traitements	427 593	597 773
Charges sociales	197 453	273 178
Amortissements et provisions	17 121	29 109
Autres charges		568
Charges d'exploitation	762 062	1 104 943
RESULTAT D'EXPLOITATION	109 907	-6 820
Produits financiers	614	3 397
Charges financières	253	
Résultat financier	361	3 397
RESULTAT COURANT	110 267	-3 424
Produits exceptionnels	3 785	
Charges exceptionnelles	234 937	15 125
Résultat exceptionnel	-231 152	-15 125
Impôts sur les bénéfices		195
EXCEDENT OU DEFICIT	-120 885	-18 744



64 rue Anita Conti - CS 20514 - 56035 VANNES Cedex • Tél : 02 97 62 40 90
conseil@caue56.fr



Habiter le Morbihan, vivre en Bretagne

www.caue56.fr